

MASCARADE ÉLECTORALE AU SAHARA OCCIDENTAL

LE SOLIDE FRONT DU REFUS

Page 24

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8591 MARDI 15 SEPTEMBRE 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

RUPTURE AVEC ABOU DHABI

Le Sénat fustige le régime émirati

Page 2

GHERIEB À BAMAKO

TEBBOUNE ET GOÏTA, UNE VISION STRATÉGIQUE

En visite officielle au Mali, sur instruction expresse du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre Sifi Ghrieb a réaffirmé lundi à Bamako la ferme volonté de l'Algérie d'insuffler une dynamique inédite à la coopération bilatérale. Axée sur la relance des mécanismes institutionnels conjoints et la préparation de la prochaine visite en Algérie du président de la Transition malienne, le général d'armée Assimi Goïta, cette séquence diplomatique vise à adapter les relations historiques entre les deux pays aux exigences des nouveaux défis régionaux.

PAGE 3



SANTÉ SCOLAIRE

Le dispositif d'alerte renforcé pour la rentrée

Page 6

SECTEUR MINIER ANGOLAIS

Cap sur le modèle algérien

Page 4

MOSTAGANEM

Le port pionnier de la spécialisation

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

ÉLECTIONS LOCALES

Jil Jadid soumet 22 propositions à l'ANIE

EN PRÉVISION des élections locales du 28 novembre, Jil Jadid a formulé 22 demandes et propositions à l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), dans le cadre des consultations engagées par son président, Saïd Arous, avec les formations politiques.
Le parti demande notamment que les décisions de rejet ou d'exclusion soient accompagnées d'une note écrite précisant leurs motifs et leur fondement juridique.
Les échanges se sont déroulés en présence de membres du Conseil de l'Autorité électorale et d'une délégation de Jil Jadid conduite par son président, Lakhdar Amokrane.
Selon le communiqué du parti, un mémorandum regroupant 22 demandes et propositions relatives aux conditions d'organisation et de déroulement du scrutin a été remis à l'ANIE. Jil Jadid considère le 28 novembre comme « un rendez-vous avec la confiance » et appelle à des règles « claires, connues à l'avance et appliquées de manière uniforme », afin d'éviter les divergences d'interprétation entre les wilayas et les communes.
Le parti a notamment mis l'accent sur les articles 184 et 200, qu'il considère comme « l'un des points les plus sensibles du processus électoral ». S'il soutient la lutte contre « l'argent illicite, les pratiques déloyales et le clientélisme politique », il demande qu'elle soit menée dans le respect de la rigueur juridique, de l'objectivité et de la transparence.
Jil Jadid estime ainsi que toute exclusion doit reposer sur « des éléments objectifs, vérifiables et susceptibles d'un contrôle juridictionnel effectif ».
Il appelle l'ANIE à faire preuve de prudence dans l'application de l'article 200, notamment son alinéa 7, en tenant compte de « la réserve de constitutionnalité ».
Le parti demande également que les candidats ou listes concernés puissent connaître les motifs et le fondement juridique des décisions prises à leur encontre, ainsi que les éléments objectifs sur lesquels elles reposent. Il souhaite surtout que les recours soient examinés avant que les exclusions ne deviennent définitives, afin d'éviter notamment les décisions tardives.
Sur le dépouillement, Jil Jadid plaide pour des garanties renforcées, avec un décompte par circonscription, par liste et par candidat, y compris pour les listes n'ayant obtenu aucun siège. Cette mesure contribuerait, selon lui, à réduire « les contestations, les rumeurs et les suspicions ».
Le parti souhaite par ailleurs maintenir un dialogue régulier avec l'ANIE jusqu'au scrutin et propose la désignation d'un interlocuteur permanent ou la mise en place d'un mécanisme officiel de coordination avec les formations politiques durant les différentes étapes du processus électoral.
Jil Jadid demande notamment à l'ANIE si elle compte adopter, avant l'ouverture du dépôt des candidatures, des instructions nationales écrites et uniformes concernant les articles 184 et 200. Il l'interroge également sur les modalités d'examen des recours et sur la possibilité d'instaurer un mécanisme permanent de dialogue avec les partis.
Enfin, le parti établit un lien direct entre la participation électorale et la confiance dans le processus. La lutte contre l'abstention ne saurait, selon lui, se limiter à appeler les citoyens à voter. Ceux-ci doivent avoir « des raisons de croire que leur voix compte, que leur choix sera respecté et que leur vote peut réellement faire la différence ».

Khalil A.

RUPTURE AVEC ABOU DHABI

Le Sénat tire à boulets rouges sur le régime émirati

Réuni, hier, sous la présidence d'Azouz Nasri pour préparer l'ouverture de la session parlementaire 2026/2027, le bureau du Conseil de la nation a apporté un soutien total et sans réserve à la décision souveraine de l'Algérie de rompre ses liens diplomatiques avec les Émirats arabes unis. Une position ferme qui qualifie la conduite émiratie d'ingrate et d'inacceptable après des avertissements répétés.

Le bureau élargi a, en cette circonstance particulière, exprimé son « plein soutien » à la décision « souveraine » d'Alger de rompre les relations diplomatiques avec Abou Dhabi. Dans son communiqué, la Chambre haute du Parlement a, avec force, affirmé que cette mesure intervient après « des mises en garde successives », et reproche aux autorités émiraties des comportements qu'il juge profondément contraires aux règles de bienséance et de fraternité régissant les relations entre les deux pays. Le Conseil de la nation a vertement dénoncé « ceux qui ont revêtu le manteau de la diplomatie et les habits de la fraternité à des fins entachées de griefs et soupçons », les accusant, sans le moindre détour, de répondre « au bienfait par l'ingratitude » et « au respect par le mépris ».
Il considère, au demeurant, que ces comportements dévoyés ont conduit à une confusion pernicieuse entre « le bon et le mauvais, l'intérêt et le préjudice », et ce « jusqu'à s'aveugler sur ses propres erreurs, avant de faire marche arrière et de retomber dans ses pires travers ». Dans la même déclaration, le bureau du Conseil de la nation a réaffirmé l'attachement indéfectible de l'Algérie au respect strict de la souveraineté des États et au principe cardinal de non-ingérence dans leurs affaires intérieures, présentés comme des axes nodaux et intangibles de sa politique étrangère. Le Sénat a, en outre, martelé que l'Algérie, face aux difficultés, puise dans « sa dignité et sa fierté » les ressorts nécessaires pour les affronter et les surmonter, tout en rejetant, d'une manière catégorique et absolue, tout comportement ou acte susceptible de porter atteinte à « ses intérêts et à son statut ». S'agissant des activités strictement parlementaires, les participants ont, selon la même source, échangé en profondeur sur la


Azouz Nasri.

programmation des activités législatives et de contrôle, de même que sur les initiatives destinées à promouvoir et à consolider « la culture parlementaire » au sein du Conseil de la nation durant toute la session 2026/2027. Ces travaux intensifs interviennent notamment dans la perspective de la révision attendue et nécessaire du règlement intérieur du Conseil. La situation administrative et réglementaire des questions orales et écrites déposées auprès du bureau a, par ailleurs, été minutieusement examinée. De même, l'examen minutieux des questions orales et écrites a conduit le bureau élargi à décider de transmettre officiellement au gouvernement « quatre questions orales et quatre questions écrites », après avoir constaté qu'elles remplissaient l'ensemble des conditions de forme requises, a-t-on tenu à souligner de même source, précisant que leur transmission effective interviendra, séance tenante, immédiatement après l'ouverture officielle de la session parlementaire 2026/2027 Concernant les programmes d'activités des commissions permanentes pour cette nouvelle session législative, le bureau a solennellement appelé ces dernières à finaliser leurs propositions dans les meilleurs délais, en tenant compte rigoureusement de l'agenda de travail du Conseil de la nation, de l'établissement des priorités stratégiques et d'une coordination étroite et permanente avec l'Assemblée populaire nationale. Le projet de règlement intérieur du Conseil de la nation sera, pour sa part, transmis sans délai à la commission des affaires juridiques, administratives et des droits de l'homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial. Il convient de noter que le bureau du Conseil de la nation a également saisi cette occasion pour examiner et adopter l'instruction essentielle portant sur l'organisation de l'activité extérieure de l'institution. Présidée au siège de l'institution par le président du Sénat, Azouz Nasri, la réunion a principalement porté sur les préparatifs logistiques et politiques de l'ouverture de la session susmentionnée, prévue le mercredi 16 septembre, en ce qui concerne notamment les pourparlers cruciaux entre les bureaux des deux Chambres du Parlement et du représentant du gouvernement, en vue d'arrêter définitivement l'ordre du jour de la prochaine session, est-il enfin précisé dans le texte.

Khalil Aouir

RENCONTRE RÉGIONALE DES COORDINATEURS DE L'ANIE

Arous appelle à une mobilisation totale pour sécuriser le scrutin

LE PRÉSIDENT de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Saïd Arous, a appelé à une préparation rigoureuse de l'ensemble des étapes entourant l'élection des membres des Assemblées populaires communales et de wilaya, prévue le 28 novembre 2026, soulignant l'importance d'élever le niveau de préparation et de renforcer la coordination entre les différents intervenants.
Intervenant hier à Ouargla, à l'occasion de la rencontre régionale des coordinateurs de l'ANIE, Saïd Arous a estimé que l'institution entrait désormais dans « une étape avancée de préparation » de cette échéance électorale. Une phase qui impose, selon lui, de « redoubler d'efforts, d'élever le niveau de préparation, de renforcer la coordination et de se préparer à tous les détails » susceptibles de garantir le bon déroulement du processus électoral.
Le président de l'ANIE a également appelé à assurer une préparation « humaine, institutionnelle et de terrain », fondée sur la compétence, la discipline, la bonne organisation et la réactivité, ainsi que sur la capacité à prendre en charge les différentes situations susceptibles de se présenter durant le processus électoral.
Pour Saïd Arous, une élection « ne se résume pas au jour du scrutin », mais constitue « un processus intégré » qui commence dès la convocation du corps électoral, se poursuit à travers plusieurs étapes et procédures et s'achève avec l'annonce des résultats. Chacune de ces phases exige, a-t-il souligné, une préparation minutieuse, un suivi permanent, une coordination étroite et un strict respect des dispositions de la loi.
« Notre seul objectif est de réussir cette échéance électorale », a-t-il affirmé, ajoutant que tel est également le message qui lui a été transmis par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en sa qualité de « premier magistrat du pays ».
Dans cette perspective, l'ANIE a renforcé, depuis la convocation du corps électoral, son dispositif sur le terrain et ses structures locales, notamment à travers l'installation de ses coordinateurs au niveau des wilayas et des communes. Cette présence doit permettre à l'Autorité de suivre de près les différentes étapes de l'opération électorale.
Saïd Arous a par ailleurs rappelé que la réussite du scrutin ne pouvait relever de la responsabilité d'une seule partie, quelles que soient ses prérogatives. Elle constitue, selon lui, « une responsabilité collective » nécessitant la complémentarité des rôles et la conjugaison des efforts de l'ensemble des institutions, secteurs, organismes et intervenants concernés.
Dans cet esprit, l'ANIE a ouvert, depuis la convocation du corps électoral, des canaux de communication et de coordination avec les différents acteurs du processus électoral, notamment les formations politiques, auxquelles elle permet de faire part de leurs préoccupations et observations, dans les limites de leurs compétences.
En clôture de son intervention, Saïd Arous a réaffirmé que la finalité première de l'ANIE était de garantir une opération électorale se déroulant dans des conditions régulières, permettant à l'électeur d'exercer librement son droit constitutionnel, à l'abri de toute forme de pression ou d'influence.
Il a appelé à la préservation du vote et le respect du libre choix des électeurs, dans le cadre de la loi, de la neutralité, de l'intégrité et de la transparence. « Nous voulons que le citoyen se rende aux urnes avec la certitude que sa voix sera préservée, que son choix sera respecté et que l'opération électorale se déroulera conformément à la loi, avec la neutralité, l'intégrité et la transparence requises », a conclu le président de l'ANIE.

Aymen D.

GHERIEB À BAMAKO

Tebboune et Goïta, une vision stratégique

En visite officielle au Mali, sur instruction expresse du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre Sifi Ghrieb a réaffirmé lundi à Bamako la ferme volonté de l'Algérie d'insuffler une dynamique inédite à la coopération bilatérale. Axée sur la relance des mécanismes institutionnels conjoints et la préparation de la prochaine visite en Algérie du président de la Transition malienne, le général d'armée Assimi Goïta, cette séquence diplomatique vise à adapter les relations historiques entre les deux pays aux exigences des nouveaux défis régionaux.


Un nouvel élan.

Cette rencontre au sommet, qui fait directement suite à la visite officielle effectuée récemment à Alger par le Premier ministre et chef du gouvernement malien, le général Abdoulaye Maïga, a permis de sceller une volonté commune de hisser la coopération bilatérale vers de nouveaux sommets et de renforcer la concertation face aux défis sécuritaires régionaux. Lors des entretiens approfondis réunissant les délégations de haut niveau des deux pays, Sifi Ghrieb a présenté sa visite comme « une nouvelle étape dans le long et brillant parcours des relations historiques » unissant indéfectiblement l'Algérie et le Mali. Une séquence stratégique qui intervient directement dans le prolongement de la visite officielle effectuée, en août dernier à Alger, par le Premier ministre et chef du gouvernement malien, Abdoulaye Maïga, et que la partie algérienne entend inscrire durablement dans une dynamique vertueuse de rapprochement institutionnel global. Le Premier ministre a solennellement rappelé la profondeur immémoriale de ces relations séculaires, dont « les racines remontent à l'aube de l'Histoire » et qui se sont solidement consolidées durant la lutte commune menée pour arracher l'indépendance. Après le recouvrement salvateur de la souveraineté nationale, a-t-il souligné avec force, elles sont demeurées inébranlablement fondées sur « les principes sacrés de fraternité, de solidarité agissante et de bon voisinage ». Cette mémoire et cette lutte partagées constituent désormais, selon le responsable algérien, le socle inébranlable sur lequel les deux États peuvent s'appuyer pour reconstruire une coopération moderne, parfaitement adaptée aux réalités complexes de la période actuelle. L'échange régulier de visites au plus haut sommet de l'État traduit, à ses yeux, « la volonté politique ferme et les décisions sages » du président Abdelmadjid Tebboune et du président de la Transition malienne, le général d'armée Assimi Goïta, résolus à « relancer et renforcer qualitativement les relations algéro-maliennes ». Il s'agit avant tout de conférer à cette relation privilégiée une traduction hautement concrète et opérationnelle, en s'appuyant sur des mécanismes institutionnels pleinement capables de répondre aux aspirations légitimes des deux peuples et de servir efficacement leurs intérêts communs. Sifi Ghrieb a d'ailleurs transmis aux dirigeants, au gouvernement et au peuple maliens les salutations chaleureuses et fraternelles du président Tebboune, ainsi que ses vœux sincères de « davantage de croissance, de progrès et de prospérité, dans un climat durable de sécurité et de stabilité ».

Vers une nouvelle feuille de route partagée pour l'avenir bilatéral, les discussions nourries menées à Bamako doivent permettre de replacer les grands dossiers bilatéraux au centre des priorités du dialogue permanent entre les deux capitales. Sifi Ghrieb a ainsi évoqué « des consultations approfondies sur les différents axes de la coopération bilatérale », tout en menant un large échange de vues constructif sur les défis sécuritaires communs auxquels l'ensemble de la région sahélienne se trouve aujourd'hui confrontée. L'enjeu crucial consiste désormais à identifier clairement les secteurs prioritaires et à dégager des perspectives d'avenir tangibles. Le Premier ministre a ainsi insisté avec insistance sur la nécessité impérative d'« unifier nos efforts pour les relever ensemble » et d'explorer activement « de nouveaux domaines susceptibles d'enrichir notre coopération bilatérale et de profiter mutuellement à nos deux peuples frères ». Cette démarche volontariste doit impérativement déboucher sur l'adoption d'une feuille de route commune et pragmatique. La rencontre de Bamako doit notamment permettre d'« identifier les secteurs prioritaires et de définir les contours d'une feuille de route commune » minutieusement conçue pour structurer et organiser les prochaines étapes de la coopération fructueuse entre l'Algérie et le Mali. Cette feuille de route stratégique a également pour vocation essentielle de préparer au mieux les échéances bilatérales majeures à venir, au premier rang desquelles Sifi Ghrieb a placé la visite historique en Algérie du président de la Transition malienne, le général d'armée Assimi Goïta. Une visite de haut niveau appelée à donner une impulsion décisive et durable aux échanges multidimensionnels entre les deux pays. Sur le plan strictement institutionnel, l'Algérie a officiellement réitéré sa disposition totale à remettre en mouvement l'ensemble des mécanismes clés de coopération. Sifi Ghrieb a ainsi affirmé avec force « l'entière disponibilité de l'Algérie à engager sans délai la réactivation des mécanismes de coopération institutionnelle », en citant tout particulièrement la Grande Commission mixte de coopération binationale. La relance diligente de cette instance de premier plan doit permettre, selon sa vision, d'« actualiser et renforcer le cadre juridique régissant nos relations bilatérales, en parfaite adéquation avec les exigences de la nouvelle étape ». L'objectif fondamental est donc de remettre les instruments de la diplomatie institutionnelle au diapason absolu des priorités renouvelées qui régissent les liens séculaires entre Alger et Bamako. Le haut responsable algérien a également tenu à mettre en valeur l'immense potentiel que recèlent les liens historiques d'amitié pour bâtir de nouveaux partenariats novateurs dans tous les secteurs d'intérêt commun. Il s'est déclaré pleinement convaincu que « les traditions de coopération profondément enracinées entre l'Algérie et le Mali constituent une base extrêmement solide pour bâtir de futurs partenariats mutuellement bénéfiques ». Cette coopération multidimensionnelle est appelée à s'épanouir non seulement au niveau strictement bilatéral, mais également à travers la dynamisation des grands projets structurants d'intégration régionale. Sifi Ghrieb a tenu à citer en exemple la route transsaharienne et la liaison dorsale transsaharienne à fibre optique, deux projets d'envergure présentés comme des leviers indispensables de désenclavement, de connexion et d'intégration économique dans l'ensemble de l'espace régional. La séquence diplomatique de Bamako ne se limite toutefois pas à la simple relance des mécanismes bilatéraux classiques. L'Algérie entend également parvenir, de concert avec les autorités maliennes, à une lecture convergente et partagée des principaux dossiers géopolitiques intéressant au premier chef les deux pays et leur environnement régional sensible. Dans cette optique constructive, Sifi Ghrieb a exprimé le vœu ardent de voir les deux parties « élaborer une vision commune sur les dossiers d'importance majeure pour l'Algérie et le Mali ». Cette vision stratégique concertée pourra par la suite être soumise à l'occasion de la visite officielle annoncée du président Assimi Goïta en terre algérienne.

Meriem D.

CRISES AFRICAINES

L'Algérie plaide pour une paix sans tutelle

A L'OCCASION de la 10e édition du « Mois de l'amnistie en Afrique », l'Algérie réaffirme son engagement en faveur du désarmement, de la prévention des conflits et du renforcement des capacités africaines à prendre en charge les crises du continent. Une orientation clairement défendue par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, lors de sa rencontre, hier à Alger, avec une délégation du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA).

Conduite par l'ambassadeur du Bénin, pays qui assure la présidence du CPS durant le mois de septembre, la délégation a pris part aux travaux de cette édition organisée par l'Algérie autour de la thématique « Faire taire les armes », marquée durant deux journées consécutives par l'échange d'expériences sur le contrôle des armes légères et de petit calibre ainsi que sur les opérations de déminage.

A cette occasion, M. Attaf a réaffirmé « l'engagement constant de l'Algérie en faveur des efforts africains visant à consolider la paix, la sécurité et la stabilité sur le continent ». Il a notamment appelé à renforcer les mécanismes de l'Union africaine dédiés à la prévention et au règlement des conflits, privilégiant une approche « globale et anticipative » capable de s'attaquer aux causes profondes des crises.

Pour le chef de la diplomatie algérienne, l'Afrique devrait davantage compter sur ses propres mécanismes pour répondre à ses défis sécuritaires. Il a ainsi plaidé en faveur de « solutions africaines aux problèmes africains », tout en soulignant la nécessité de préserver la capacité du continent à prendre en charge ses propres crises, « loin des interventions étrangères » susceptibles, selon lui, d'exacerber les tensions et d'alimenter l'armement des parties en conflit. Cette position s'inscrit dans la démarche portée par l'Algérie au sein de l'Union africaine, qui fait de la prévention des conflits, de la médiation et du règlement pacifique des différends des leviers essentiels pour parvenir à une stabilité durable. Le « Mois de l'amnistie en Afrique » s'inscrit précisément dans cette dynamique. Lancée dans le cadre des efforts de l'UA pour faire reculer la circulation illicite des armes, l'initiative vise à encourager la remise volontaire des armes détenues illégalement, mais aussi à promouvoir le dialogue, la tolérance et la réconciliation comme alternatives à la violence.

LE DÉMINAGE, UN IMPÉRATIF AFRICAIN

Le déminage occupe également une place centrale dans les travaux de cette 10e édition. Plusieurs pays africains continuent de subir les conséquences de conflits anciens, alors que les mines antipersonnel et autres engins explosifs constituent encore une menace pour les populations et un obstacle au développement de vastes territoires. Le chef de la diplomatie algérienne a, dans ce cadre, mis en avant le devoir de poursuivre les efforts en faveur de l'élimination définitive des mines héritées de la période coloniale, qui continuent de faire peser un lourd danger sur les populations et d'entraver le développement de certaines régions du continent.

De son côté, au nom des membres du CPS, l'ambassadeur du Bénin auprès de l'Ethiopie et représentant permanent auprès de l'Union africaine, Hervé Dadjedji Djokpe, a remercié l'Algérie pour l'accueil de cette manifestation continentale. Saluant une initiative destinée à consolider les valeurs de « tolérance et de coexistence pacifique » en Afrique, en encourageant le dépôt des armes illégalement détenues et en privilégiant « la langue du dialogue et de la réconciliation » à celle de la violence.

Il convient de noter qu'en accueillant cette 10e édition, l'Algérie entend ainsi contribuer à donner un nouvel élan à la dynamique africaine de désarmement et de prévention des conflits. Au-delà de la réduction de la circulation illicite des armes, le véritable défi à relever est d'optimiser les capacités du continent à prévenir les crises, à favoriser le dialogue et à construire des mécanismes africains de paix plus efficaces.

Présidant la cérémonie d'ouverture de cette 10e édition, qui se clôturera aujourd'hui, le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Chaib, a réaffirmé la disponibilité de l'Algérie à partager son expérience avec les pays africains, notamment dans le domaine du déminage et de la lutte contre les restes explosifs hérités de la période coloniale.

Sihem Bounabi

TRANSPORT AÉRIEN

La liaison Alger – Berlin lancée

LE GROUPE Air Algérie a lancé, hier, depuis l'aéroport international Houari-Boumediene d'Alger, une nouvelle liaison aérienne directe vers la capitale allemande Berlin, à raison d'un vol par semaine. Cette nouvelle destination, dont le lancement s'est déroulé en présence de responsables du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, ainsi que de l'ambassadeur d'Allemagne en Algérie, Georg Felsheim, vient s'ajouter aux quatre vols hebdomadaires à destination de Francfort, portant ainsi à cinq le nombre de vols assurés chaque semaine par la compagnie entre l'Algérie et l'Allemagne. Cette liaison devrait renforcer la présence d'Air Algérie sur le marché allemand et contribuer à faciliter les déplacements ainsi qu'à soutenir la dynamique des échanges entre les deux pays, tout en répondant aux attentes des membres de la communauté nationale établie en Allemagne. La liaison Alger-Berlin s'inscrit également, souligne le groupe, dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Elle intervient à la suite de sa visite officielle en République fédérale d'Allemagne, au cours de laquelle l'ouverture de cette destination avait été annoncée. La compagnie a ajouté que la mise en œuvre de cette liaison traduit la volonté d'Air Algérie de poursuivre le développement de son réseau international et de renforcer sa présence en Europe, en accompagnement de la dynamique que connaissent les relations entre l'Algérie et l'Allemagne.

M. B.

RÉSEAU ROUTIER DE LA CAPITALE

Djellaoui et Rabehi inspectent plusieurs projets

DANS le cadre des efforts continus de développement et de modernisation du réseau routier de la capitale, et afin de réduire les embouteillages constatés sur plusieurs axes principaux, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures, Abdelkader Djellaoui, accompagné du ministre-gouverneur de la province d'Alger, Abdenour Rabhi, a inspecté, hier, plusieurs projets de construction et d'aménagement. Parmi ceux-ci figuraient le projet de nouvelle route côtière reliant l'embouchure de l'oued El Harrach à Tamenfoust, à l'est d'Alger, en passant par Bordj El Kiffan, sur une distance de 14,5 km. Ce projet est financé par le budget de l'État et le budget provincial, dans le cadre d'un financement conjoint, et s'inscrit dans le cadre des efforts de développement et de valorisation du front de mer d'Alger, ainsi que dans le cadre du Plan Bleu, vision stratégique pour le développement et la modernisation de la ville d'Alger. L'inspection s'est également poursuivie par l'examen du tronçon final du projet routier reliant le complexe olympique du 5 juillet à Khraissia. La délégation a inspecté le chantier d'un viaduc de 200 mètres de long reliant les deux rives du fleuve El Harrach, près de la Grande Mosquée d'Alger. Ce projet s'inscrit dans une initiative visant à renforcer le réseau d'infrastructures et à améliorer la connectivité entre les différents axes routiers de la capitale. Les travaux sont supervisés par les entreprises d'ingénierie SABTA et COSIDER. Le ministre a souligné la nécessité d'intensifier les efforts et de renforcer la coordination afin de garantir l'achèvement du projet dans les délais impartis.

S. N.

L'ANGOLA VEUT DÉVELOPPER SON SECTEUR MINIER

L'expérience algérienne comme modèle

Le développement notable que connaît le secteur minier en Algérie inspire d'autres pays qui veulent le prendre comme modèle. C'est le cas de l'Angola qui affirme, à travers sa délégation qui est à Alger pour une visite de travail, vouloir s'inspirer de l'expérience algérienne en la matière.



Mourad Hanifi avec la délégation angolaise.

Dans ce cadre, le ministre des Mines et des Industries minières, Mourad Hanifi, a reçu, hier, une délégation de haut niveau du ministère angolais des Ressources minérales, du Pétrole et du Gaz, qui a fait part de l'intérêt de son pays pour l'expérience algérienne dans le secteur minier.

Au cours de cette rencontre, tenue en présence de la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Mines et des Industries minières, chargée des mines, Karima Bakir Tafer, de responsables du ministère et de l'ambassadeur de l'Angola en Algérie, Toko Diakenga Serao, les deux parties ont passé en revue l'état et les perspectives des relations bilatérales dans le secteur minier et examiné les moyens permettant d'échanger les expertises techniques et géologiques entre les deux pays.

M. Hanifi a mis en avant la vision prospective de l'Algérie en matière de valorisation locale et de développement des ressources souterraines, passant en revue les opportunités d'investissement prometteuses et les facilités accordées pour la concrétisation des grands projets miniers dans le pays, selon un communiqué du ministère.

De son côté, la délégation angolaise a salué le développement notable que connaît le secteur minier en Algérie, indiquant que son pays souhaite établir un partenariat solide et bénéficier de l'expérience algérienne pionnière dans la gestion et la structuration des entreprises et activités minières.

Dans ce cadre, la délégation angolaise visitera nombre d'organismes et d'établissements relevant du secteur des mines pour prendre connaissance de l'expérience algérienne et explorer les possibilités de partenariat direct, à la faveur de la volonté commune de traduire la coopération bilatérale en projets concrets mutuellement bénéfiques.

La délégation se rendra notamment à l'Agence nationale des activités minières (ANAM) pour s'informer sur le cadre juridique et réglementaire régissant la gestion des ressources minières, les mécanismes d'octroi des permis miniers et le système d'information géologique utilisé, ainsi qu'à l'Agence du service géologique de l'Algérie (ASGA) pour examiner les voies et moyens de coopération dans le domaine de l'élaboration des cartes numériques et de l'échange de données scientifiques relatives aux ressources minérales.

La délégation aura aussi l'occasion de visiter le groupe industriel minier Sonarem, où des réunions techniques sont prévues avec les responsables du groupe et de ses filiales, afin d'examiner les possibilités de lancement de projets d'investissement conjoints dans l'exploitation et la transformation des minerais. A cette occasion, les deux parties sont convenues d'activer les canaux de coordination et de tracer une feuille de route commune, notamment en matière de formation spécialisée, de recherche géologique et d'échange d'expertises au service du développement durable des deux pays.

T. G.

AGRITECH 2026

L'innovation universitaire au service de la modernisation agricole

LE CHALLENGE national des technologies agricoles AgriTech 2026 a été officiellement lancé, hier, avec l'ambition de faire émerger des solutions technologiques susceptibles d'accompagner la modernisation de l'agriculture algérienne et de répondre aux besoins du secteur sur le terrain.

Ce challenge est organisé par la Comité national coordinateur de suivi de l'innovation et de l'entrepreneuriat universitaire et des interfaces (NCCFIUE), en collaboration avec l'École nationale supérieure d'agronomie (ENSA), l'Agence de communication INCOP. L'initiative vise notamment à rapprocher la recherche et l'innovation des besoins concrets du secteur agricole et des industries agroalimentaires. Elle entend également encourager les porteurs de projets à transformer leurs idées et solutions technologiques en projets réalisables et à potentiel économique.

Plusieurs domaines sont concernés par cet appel à projets, il s'agit notamment de l'agriculture intelligente, de l'intelligence artificielle, de l'automatisation, de l'agriculture de précision et des solutions numériques. Les projets portant sur les industries agroalimentaires et la valorisation des produits agricoles, ainsi que sur l'amélioration de la qualité et de la sécurité alimentaire, sont également éligibles, a indiqué le communiqué du NCCFIUE.

La gestion durable de l'eau et la protection des ressources naturelles constituent un autre axe du challenge, avec un intérêt particulier pour les techniques d'irrigation et les solutions permettant de réduire la consommation de l'eau. Les projets destinés à améliorer les services aux agriculteurs et la gestion des exploitations agricoles, notamment dans les domaines de la santé animale et de l'élevage, sont également concernés.

Le challenge s'adresse à un large éventail de profils, notamment aux étudiants porteurs de projets innovants, aux start-ups, aux petites entreprises développant des solutions technologiques agricoles, ainsi qu'aux enseignants-chercheurs et aux équipes de recherche universitaires.

Les ingénieurs, innovateurs et porteurs de solutions technologiques dans le domaine agricole peuvent également participer, individuellement ou en équipe, selon la même source, qui note que le challenge est lancé à l'occasion du Salon International de l'Investissement agricole et de la technologie (Agri Tech Expo) prévu du 13 au 15 octobre prochain.

Au-delà de la compétition, l'objectif est de favoriser la transformation des connaissances et des travaux de recherche en solutions concrètes susceptibles de contribuer à la productivité agricole, à la préservation des ressources et au développement d'une économie fondée sur l'innovation.

Les lauréats bénéficieront de récompenses comprenant notamment des formations spécialisées, un accompagnement ainsi que des équipements techniques destinés à soutenir le développement de leurs projets et leur concrétisation sur le terrain.

Les candidatures seront évaluées sur la base de plusieurs critères, parmi lesquels le degré d'innovation, l'impact global, la faisabilité, la valeur ajoutée, les capacités entrepreneuriales et la contribution au développement durable.

Le calendrier prévoit le dépôt des candidatures jusqu'au 5 octobre prochain via la plateforme dédiée. La sélection des finalistes et l'enregistrement des présentations des projets auront lieu les 13, 14 et 15 octobre, avant la présentation finale devant le jury et la cérémonie de remise des prix prévue le 15 octobre, dans le cadre du Salon international de l'investissement agricole et des technologies.

À travers cette initiative, les organisateurs envisagent ainsi d'encourager l'émergence de solutions capables de répondre aux défis auxquels fait face le secteur agricole, tout en renforçant les passerelles entre université, recherche, entrepreneuriat et monde agricole.

Rim Boukhari

MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE DESSALEMENT

Intérêt du groupe saoudien Abunayyan Holding

Activant dans la gestion de l'eau, notamment le dessalement de l'eau de mer, et fournisseur de solutions intégrées dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, le groupe saoudien Abunayyan Holding a fait part de sa volonté de consolider sa présence en Algérie, notamment à travers des investissements. Des propositions ont été présentées hier, à l'occasion de la visite du P-DG du groupe dans le pays.

Reçu par le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, au siège de son département ministériel, le président-directeur général du groupe saoudien Abunayyan Holding, Turki Ben Saïd Al-Omari, a présenté de nouvelles propositions et solutions ainsi que des mesures concrètes visant à élargir et à consolider sa présence industrielle et ses investissements en Algérie, selon un communiqué du ministre des Hydrocarbures. Le groupe saoudien a notamment fait part de son souhait de créer un centre industriel dédié aux services d'assemblage et de maintenance des équipements et installations de dessalement, afin de contribuer à la pérennité des projets stratégiques et d'assurer localement les services techniques et logistiques nécessaires.

Le groupe a également exprimé son ambition d'établir en Algérie une antenne de l'Académie de l'énergie et de l'eau, dans l'objectif de favoriser le transfert de connaissances et le développement des compétences dans la gestion et l'exploitation des stations de dessalement, a précisé le ministère, notant que cette initiative s'inscrit en complément des efforts engagés en matière de transfert de technologies et de localisation de la production des membranes et des équipements essentiels.

L'Algérie se dit ainsi prête à accompagner le groupe saoudien dans sa démarche. M. Arkab, qui a salué ces initiatives, lesquelles s'inscrivent dans le cadre des orientations du gouvernement visant à accroître le taux d'intégration nationale, à développer les industries stratégiques et à créer des emplois durables, a en effet réaffirmé la disponibilité du secteur, à travers la société Algerian Desalination Company (ADC) et les différentes structures placées sous sa tutelle, à apporter les facilités nécessaires et à réunir les conditions favorables à la concrétisation de ces projets et partenariats stratégiques en Algérie.


De nouvelles propositions et solutions.

Cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de l'ambassadeur du Royaume d'Arabie saoudite en Algérie, du P-DG de l'ADC, ainsi que de plusieurs cadres du ministère, s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations fraternelles et de coopération privilégiée entre l'Algérie et l'Arabie saoudite. Elle entre aussi dans le cadre du suivi des précédentes discussions consacrées à l'exploration des opportunités de partenariat et d'investissement dans le domaine du dessalement de l'eau de mer et des équipements industriels qui y sont liés, en contribution à la mise en œuvre du programme national de dessalement de l'eau de mer. Le P-DG du groupe saoudien a été, rappelons-le, déjà reçu par le ministre des Hydrocarbures au début de l'année. Une rencontre qui avait permis à l'Algérie à travers le ministre des Hydrocarbures de présenter les grandes lignes du Programme national de dessalement de l'eau de mer. Le premier responsable du groupe saoudien avait alors fait part de l'intérêt porté par la société à l'investissement en Algérie dans le domaine du dessalement de l'eau de mer et des infrastructures associées.

Lilia Ait Akli

ADJAL À LA 70e CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'AGENCE À VIENNE

L'Algérie veut renforcer sa coopération avec l'AIEA

LE MINISTRE de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, prend part aux travaux de la 70e Conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), ouverts hier à Vienne, en Autriche, et qui se poursuivront jusqu'au 18 septembre. A cet événement qui réunit les délégations des Etats membres, des hauts responsables, des experts ainsi que des représentants de plusieurs organisations et institutions internationales, l'Algérie entend tirer profit des différentes expériences et renforcer sa coopération avec l'Agence.

Cette édition revêt une dimension particulière puisqu'elle marque la 70e session consécutive de la Conférence générale depuis la création de l'AIEA en 1957.

Elle constitue ainsi une occasion de revenir sur plusieurs décennies de coopération internationale dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie atomique et des technologies nucléaires, tout en examinant les défis et les perspectives de développement du secteur. A cette occasion, il est prévu que le ministre Adjal tienne plusieurs rencontres bilatérales avec des ministres, responsables et personnalités participant à cet événement international. Des entretiens sont notamment prévus avec le directeur général de l'AIEA, ainsi qu'avec des représentants de différents Etats et organisations présents à Vienne, a indiqué le communiqué du ministère.

Ces échanges s'inscrivent dans la volonté de l'Algérie de renforcer sa coopération avec l'Agence et de tirer davantage profit de ses programmes et de son expertise dans les domaines où les sciences et technologies nucléaires peuvent contribuer au développement national. La partie algérienne entend également promouvoir le développement de la coopération internationale autour des utilisations pacifiques des technologies nucléaires, notamment dans les domaines scientifique, médical et de la recherche, ainsi que l'échange d'expertise et d'expériences entre les pays.

Les questions liées à l'énergie et à la transformation du système énergétique mondial devraient également occuper une place importante dans les discussions du ministre avec ses homologues et les responsables rencontrés en marge de la conférence.

Les échanges porteront notamment sur la diversification des sources d'énergie, le développement des énergies renouvelables, l'innovation et les technologies à faibles émissions, dans un contexte marqué par un intérêt croissant pour la transition énergétique à l'échelle internationale.

Ces rencontres permettront à l'Algérie de présenter sa vision concernant le développement du secteur de l'énergie et des énergies renouvelables, tout en explorant de nouvelles opportunités de coopération, d'investissement et d'échange d'expertise avec les différents partenaires présents. Au programme de la 70e Conférence générale de l'AIEA figurent plusieurs dossiers liés aux priorités de l'Agence, notamment la sûreté et la sécurité nucléaires, les garanties, la non-prolifération, la coopération technique et les utilisations pacifiques des technologies nucléaires. La contribution des sciences nucléaires à la réalisation des Objectifs de développement durable figure également parmi les questions examinées. Les applications nucléaires dans le domaine de la santé occupent, par ailleurs, une place importante dans les travaux. Un Forum scientifique, prévu les 15 et 16 septembre, sera notamment consacré à l'apport des sciences et technologies nucléaires dans la lutte contre le cancer, à travers l'amélioration du diagnostic et des traitements, ainsi qu'au renforcement des capacités dans les domaines de la médecine nucléaire et de la radiothérapie.

Rim Boukhari

UNE DÉLÉGATION SUD-AFRICAINE AU MINISTÈRE DES HYDROCARBURES

Les opportunités de partenariat passées en revue

UNE DÉLÉGATION du secteur pétrolier sud-africain a entamé une visite d'une semaine en Algérie, avec au programme des réunions de travail et d'ateliers d'échange technique en sus de l'examen des opportunités de partenariat commercial entre Sonatrach et la Société nationale pétrolière d'Afrique du Sud (SANPC). Le renforcement de la coopération bilatérale sera au centre de cette visite qu'effectue la délégation sud-africaine. Cette dernière a été reçue hier par le secrétaire général du ministère des Hydrocarbures, Medjelled Miloud, lors d'une audience qui s'est déroulée en présence du directeur général des hydrocarbures au ministère, Mourad Beldjehem et de cadres du ministère, a indiqué hier le ministère des Hydrocarbures dans un communiqué. Au cours de cette visite, la délégation sud-africaine s'attellera à tenir une série de réunions de travail intensives et d'ateliers d'échange technique avec les institutions et structures activant dans le secteur des hydrocarbures en Algérie, à l'instar du groupe Sonatrach, l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH) et l'Institut algérien du pétrole (IAP), a précisé la même source. Les workshops et les rencontres prévus porteront sur les principaux axes de coopération, à travers les différentes étapes de la chaîne de valeur du secteur des hydrocarbures, notamment les domaines de la recherche, de l'exploration, du développement des gisements, du raffinage, de la pétrochimie et de la commercialisation du gaz naturel liquéfié (GNL). Il sera également question d'examiner les opportunités d'établir un partenariat stratégique et commercial entre le groupe Sonatrach et la SANPC. Les rencontres porteront aussi sur le renforcement de la coopération institutionnelle, l'échange d'expertises avec l'agence PASA, la prise de connaissance des cadres juridiques et réglementaires, ainsi que les facilités accordées par la loi algérienne sur les hydrocarbures et le rôle de l'ALNAFT et de l'ARH dans l'organisation et le développement des activités pétrolières et l'attraction des investissements, en accordant une importance majeure à la formation, au développement des compétences et au transfert de technologies via l'IAP, selon ministère, qui a rappelé le contexte de cette visite. Composée de responsables du ministère des Ressources minérales et pétrolières et de représentants de la Société nationale pétrolière d'Afrique du Sud (SANPC) et de l'Agence sud-africaine du pétrole (PASA), la visite de la délégation s'inscrit dans le cadre de la «concrétisation de la vision stratégique basée sur le renforcement de la coopération Sud-Sud, et de la consolidation des liens historiques et du partenariat stratégique solide entre les deux pays». Elle intervient dans le «prolongement des conclusions de la visite d'Etat effectuée en Algérie par le président de la République d'Afrique du Sud, Cyril Ramaphosa, à l'invitation du président de la République, Abdelmadjid Tebboune». Elle s'inscrit également selon le département des Hydrocarbures, dans le cadre de la mise en œuvre des discussions officielles entre le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, et son homologue sud-africain.

Hamid B.

SANTÉ SCOLAIRE

Le dispositif d'alerte renforcé pour la rentrée

À l'occasion de la rentrée scolaire, le ministère de la Santé déploie un dispositif sanitaire renforcé articulé autour de la prévention, du dépistage précoce et d'une veille active. Conduite en étroite collaboration avec le secteur de l'éducation, cette stratégie vise à garantir la protection des élèves et à instaurer un environnement propice à leur réussite.

Dans un communiqué diffusé, lundi, le ministère de la Santé a exprimé son engagement total à accompagner durablement les élèves et l'ensemble de la communauté éducative, soulignant que cette échéance cruciale a fait l'objet d'une préparation rigoureuse, « anticipée et coordonnée », menée de concert avec le secteur de l'éducation nationale ainsi qu'avec les différents organismes et partenaires concernés. Il a également été précisé que cette démarche stratégique repose sur trois principaux leviers fondamentaux : la prévention active, la vigilance sanitaire de tous les instants et la rapidité d'intervention au niveau des structures de santé scolaire. Cette synergie intersectorielle aspire à assurer une prise en charge adaptée des besoins sanitaires spécifiques des élèves dès le début de l'année scolaire, mais également à maintenir une surveillance régulière au sein même des établissements. Le ministère entend ainsi privilégier l'anticipation et la détection précoce afin de permettre une intervention prompte lorsque la situation l'exige. En outre, le département de la Santé a mis en relief « l'importance particulière » accordée au renforcement continu des activités de santé scolaire. Celles-ci concernent notamment le dépistage approfondi et le suivi médical individualisé des élèves, la prévention rigoureuse des maladies infectieuses ainsi que la promotion active de comportements de vie sains. Il a tenu à préciser que le dépistage constitue l'un des principaux outils permettant d'identifier précocement certaines situations de santé nécessitant une attention particulière. Il permet, lorsque cela s'avère nécessaire, d'orienter promptement les élèves vers les structures de santé compétentes et de favoriser une prise en charge médicale adaptée. Le suivi médical régulier s'inscrit dans



Une rentrée sûre et saine.

cette même logique de continuité. Il permet d'assurer un accompagnement sanitaire pérenne et de mieux répondre aux besoins changeants des élèves au cours de leur parcours scolaire. Cette démarche revêt une importance capitale chez les enfants et les adolescents, période charnière durant laquelle certaines difficultés de santé ou de développement peuvent nécessiter une détection et un accompagnement de proximité. La prévention active des maladies infectieuses figure également parmi les priorités absolues annoncées. Dans les enceintes scolaires, où les élèves évoluent au sein de collectivités importantes, la sensibilisation accrue et l'adoption de comportements favorables à l'hygiène et à la santé constituent des éléments essentiels de protection collective. « Le dispositif sanitaire repose également sur une vigilance renforcée et une capacité d'intervention précoce, en cas de survenue d'une situation sanitaire nécessitant une prise en charge en milieu scolaire, dans le cadre d'une approche préventive et responsable », précise la même source. La veille sanitaire constitue ainsi un complément indispensable aux actions de prévention quotidienne. Elle permet de suivre de près l'évolution des situations susceptibles d'affecter les élèves et de favoriser une réponse appropriée lorsque cela s'avère nécessaire. Cette capacité d'intervention précoce doit également contribuer à limiter drastiquement les conséquences d'éventuels problèmes sanitaires au sein des établissements. La coordination étroite entre les services médicaux de santé et le secteur éducatif joue, dans ce cadre précis, un rôle éminemment déterminant. Par ailleurs, le ministère a annoncé la poursuite ininterrompue de sa mobilisation tout au long de l'année scolaire 2026/2027. Cette continuité opérationnelle devrait contribuer à maintenir l'efficacité des activités de prévention, du dépistage systématique et du suivi médical, tout en assurant une surveillance sanitaire parfaitement adaptée aux réalités des établissements scolaires. Le secteur de la santé entend également poursuivre son travail de terrain en étroite coordination avec les différents partenaires institutionnels concernés. Cette coopération a pour principal objectif de faciliter le signalement rapide des situations nécessitant une attention particulière et de permettre, lorsque cela est nécessaire, une orientation sans délai vers les structures sanitaires appropriées. Pour le ministère, la santé scolaire ne se limite donc pas à la simple prise en charge passive des problèmes de santé lorsqu'ils se manifestent. Elle comprend également un important volet préventif, résolument destiné à sensibiliser les élèves, à favoriser l'adoption de comportements sains et à contribuer activement à leur protection globale dans leur environnement d'apprentissage. Il a également soutenu avec force que la santé scolaire constitue « un pilier essentiel de la prévention et de la promotion de la santé », assurant que cette mission noble contribue efficacement à « protéger les élèves et à leur offrir un environnement scolaire favorable à leur épanouissement, leur développement, leur bien-être et leur réussite ». En guise de synthèse, le ministère a rappelé qu'« une rentrée scolaire réussie est avant tout une rentrée préparée, protégée et accompagnée ». Une orientation stratégique qui place résolument la santé des élèves au cœur des conditions indispensables à une année scolaire sereine, tout en consacrant la prévention comme le garant fondamental de leur bien-être et de leur réussite future.

Sihem Bounabi

MÉDÉA

Les services de santé passent au contrôle

AFIN d'assurer « une rentrée scolaire sûre et saine », les services de santé de la wilaya ont annoncé une mobilisation des unités de dépistage et de suivi au sein des différents établissements d'enseignement.
Ce plan préventif, élaboré en coordination avec le secteur de l'Éducation nationale, repose essentiellement sur la vigilance sanitaire, la réalisation d'examens périodiques et le suivi continu des élèves, afin de les protéger contre les maladies transmissibles et de les sensibiliser aux bonnes habitudes de santé. La mobilisation des services de santé s'inscrit, précise-t-on, dans le cadre des instructions du wali, Djilali Doumi, visant à garantir un environnement sain et salubre aux élèves. Elle s'appuie notamment sur les services d'épidémiologie et de médecine préventive, en coordination avec les unités de dépistage et de suivi de la santé scolaire.
Des visites sur terrain ont ainsi été effectuées dans plusieurs établissements scolaires afin d'évaluer le respect des conditions d'hygiène et de salubrité. Les contrôles ont notamment porté sur le nettoyage et l'entretien périodique des réservoirs d'eau.
L'opération comprend également le contrôle des points de distribution d'eau, afin de s'assurer de leur bon état et de leur propreté, ainsi que l'inspection des cantines scolaires et la vérification des certificats médicaux requis pour le personnel.
Les équipes veillent également à la disponibilité des produits de nettoyage et de désinfection et à leur utilisation régulière, ainsi qu'au respect des normes d'hygiène et de salubrité au sein des établissements scolaires. Selon les mêmes services, ces visites ont concerné un échantillon d'établissements scolaires situés dans plusieurs communes, notamment Tamzguida et Ouamri.
L'ensemble de ces mesures s'inscrit dans le « cadre des efforts préventifs visant à garantir une rentrée scolaire dans des conditions sanitaires adéquates et sûres, ainsi qu'à renforcer la prévention et la protection de la santé de nos élèves », objectif fixé par le secteur de la santé de la wilaya.

Nabil B.

RÉORIENTATION DANS LE SECONDAIRE

Les demandes ouvertes dès le 22 septembre

LE MINISTÈRE de l'Éducation nationale a fixé au 22 septembre le lancement de l'opération de réorientation dans l'enseignement secondaire général et technologique au titre de l'année scolaire 2026-2027. Les parents disposeront jusqu'au 3 octobre pour introduire leurs demandes, exclusivement par voie numérique. C'est ce qu'a indiqué hier un communiqué du ministère.
Selon la même source, les parents souhaitant réorienter leurs enfants dans le cadre des passerelles prévues à cet effet devront effectuer la démarche via l'Espace parents relevant du système d'information du secteur de l'Éducation nationale. La demande devra être introduite par le parent ou le tuteur légal après avoir renseigné le formulaire consacré à cette opération. L'accès à l'Espace parents se fait à partir du portail national des services numériques « Dzair Digital Service », au moyen du système d'authentification unique « SSO ». Les parents peuvent également accéder directement à leur espace dédié sur la plateforme du secteur de l'Éducation nationale.
Le ministère rappelle ainsi que la procédure est entièrement numérisée et qu'aucune demande déposée en dehors du système d'information officiel ne sera prise en compte. « Toute opération de réorientation effectuée en dehors du système d'information du secteur de l'Éducation nationale est considérée comme nulle et sans effet », précise le département ministériel.
Les décisions relatives aux demandes introduites seront communiquées aux parents le mercredi 7 octobre 2026, via l'Espace parents. Le ministère souligne à ce propos que les décisions de réorientation seront « définitives et ne sont pas susceptibles de recours ».
Cette opération constitue le cadre officiel permettant aux élèves concernés de bénéficier des passerelles de réorientation dans l'enseignement secondaire général et technologique. Le ministère invite ainsi les parents concernés à respecter les délais fixés et à effectuer leurs démarches exclusivement à travers les canaux numériques prévus à cet effet.

A. D.

YÉMEN

L'escalade s'accélère entre les Houthis et l'Arabie saoudite

Les Houthis affirment avoir subi 58 frappes attribuées à l'Arabie saoudite le 13 septembre dans six provinces du Yémen. Les combats s'intensifient après leur prise de Mokha et de l'île de Périm, près du détroit stratégique de Bab el-Mandeb.

Riyad et les forces gouvernementales cherchent à enrayer une progression qui modifie l'équilibre du conflit. Le front yéménite s'est encore embrasé le 13 septembre, sur fond d'avancée des Houthis dans l'ouest du pays et de tensions croissantes avec l'Arabie saoudite. Le porte-parole militaire houthi, Yahya Saree, a affirmé que 58 frappes aériennes avaient visé en 24 heures six provinces : Taëz, Lahj, al-Jawf, Hajjah, al-Bayda et Saada. Selon lui, les raids auraient été menés par des F-15 partis de la base saoudienne de Khamis Mushait. Riyad n'a pas confirmé ces opérations ni communiqué de bilan. Dans le même temps, les forces gouvernementales yéménites, soutenues par l'Arabie saoudite, ont intensifié leurs contre-attaques autour de Taëz et sur la côte de la mer Rouge. Des frappes ont ciblé des renforts, véhicules et positions houthies, notamment autour de Mokha, Hayfan et Jabal Habashi. Les combats surviennent après plusieurs gains majeurs des rebelles, qui se sont emparés de Mokha et de l'île de Périm, au cœur du détroit stratégique de Bab el-Mandeb. Les Houthis en position de force Cette progression bouleverse l'équilibre militaire. En contrôlant désormais l'essentiel du littoral occidental yéménite, les Houthis disposent d'un levier direct sur l'une des grandes routes maritimes reliant l'océan Indien à la mer Rouge et au canal de Suez. Le trafic à Bab el-Mandeb a déjà fortement diminué. Les Houthis ont parallèlement revendiqué de nouvelles attaques contre l'Arabie saoudite, notamment contre une base militaire à Sharurah, près de la frontière. Riyad tente désormais de contenir leur avancée sans replonger dans une intervention terrestre comparable à celle lancée en 2015. La reprise des combats aggrave aussi une situation humanitaire déjà critique : près de 86 000 personnes ont récemment été déplacées, selon l'Organisation internationale pour les migrations. Selon l'agence de presse officielle saoudienne SPA,le prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane, dirigeant de facto du royaume, a reçu ce lundi (14.09.2026) à Djeddah le commandant du Centcom (le Commandement central américain), l'amiral Brad Cooper, pour évoquer "les derniers développements dans la région".



Selon le média en ligne Axios, "MBS", comme il est surnommé, a appelé Donald Trump à deux reprises jeudi dernier (10.09.2026) pour lui demander de frapper les combattants pro-iraniens, mais a été éconduit. "Nous avons eu des discussions. Les Houthis nous ont appelés" et "ils ne veulent pas que nous nous en prenions à eux", a dit le président américain samedi dernier (12.09.2026), au cours d'un échange avec la presse pendant une visite en Irlande. Entre les attaques des Houthis et ses pétroliers désormais sous le menace dans les deux détroits entourant son territoire, le royaume saoudien est sous pression. Son oléoduc Est-Ouest, voie d'exportation de brut cruciale pour contourner le blocage d'Ormuz, est aussi à l'arrêt après des attaques de drones venues d'Irak selon RyadLes avancées des Houthis ont agravé "une crise que les Etats du Golfe jugeaient déjà intenable. Avec Ormuz entravé et Bab el-Mandeb de plus en plus vulnérable, la désescalade devient un impératif économique", estime Ali Vaez, du centre de réflexion International Crisis Group. **R. I.**

MOYEN-ORIENT

Donald Trump évoque un contrôle américain sur le pétrole iranien

TRUMP envisage la possibilité pour les États-Unis de rester en Iran et d'en «garder le pétrole». Le président américain compare cette option au dispositif mis en place au Venezuela, tout en affirmant qu'un accord avec Téhéran reste possible. Il estime qu'une fin du conflit entraînerait également une forte baisse des prix de l'énergie. Donald Trump a de nouveau surpris en évoquant l'avenir de la guerre en Iran. En déplacement en Irlande, où il assistait notamment à l'Irish Open, le président américain a affirmé que les États-Unis pourraient rester engagés en Iran et « garder le pétrole », établissant un parallèle direct avec l'accord conclu cet été avec le Venezuela. « Nous finirons par nous retirer, à moins que nous décidions de rester et de garder le pétrole comme au Venezuela », a-t-il déclaré. Selon lui, les revenus tirés du dispositif américain au Venezuela auraient déjà « payé la guerre plusieurs fois ». Washington avait annoncé en août un accord lui permettant de prendre le contrôle d'environ un cinquième des vastes réserves pétrolières vénézuéliennes. Une vision plus qu'erratique Le chef de la Maison Blanche continue néanmoins d'affirmer qu'un accord avec Téhéran reste possible. Il affirme s'attendre à une fin du conflit cette année, peut-être après les élections américaines de mi-mandat prévues en novembre. Trump assure également que l'Iran « appelle constamment » pour engager des discussions de paix, une version que Téhéran a déjà contestée. Le président américain lie directement une éventuelle désescalade à la situation énergétique. Il estime que le prix de l'essence « chutera comme une pierre » une fois la guerre terminée. Les marchés restent pourtant sous tension : les perturbations provoquées par le conflit au Moyen-Orient ont déjà pesé sur les cours du pétrole, tandis qu'une attaque récente contre un oléoduc saoudien pourrait alimenter de nouvelles hausses. Donald Trump affirme ne vouloir accepter que le « bon accord ». Mais en agitant l'hypothèse d'une présence américaine prolongée et d'un contrôle sur les revenus pétroliers iraniens, il laisse entendre que Washington pourrait aussi chercher à transformer son engagement militaire en levier économique durable. **R. I.**

ALORS QUE SES RELATIONS AVEC LES USA SE DÉGRADENT

Le Canada cherche à se rapprocher de l'UE

ALORS que ses relations commerciales avec les États-Unis se dégradent, Ottawa cherche à élargir ses marges de manœuvre. Le Canada discute avec Bruxelles d'un partenariat renforcé dans le commerce, la sécurité et les technologies, sans viser une adhésion à l'UE, mais avec l'objectif de réduire sa dépendance envers Washington plus durablement. Le premier ministre canadien Mark Carney a confirmé le 14 septembre qu'Ottawa comptait ouvrir des discussions avec l'Union européenne sur la création d'une « alliance unique », tout en excluant une adhésion au bloc. Cette réorientation survient alors que le Canada cherche de nouveaux appuis économiques et politiques après la forte détérioration de ses relations commerciales avec les États-Unis. Washington reste de loin le principal partenaire du Canada, ce qui limite toutefois les marges de manœuvre d'Ottawa. Dans ce contexte, le gouvernement canadien tente de diversifier ses échanges et de renforcer ses liens avec l'Europe. Selon un article de Politico publié le 14 septembre, Bruxelles cherche de son côté à rapprocher davantage le Canada de son espace économique et sécuritaire. Les discussions portent sur les matières premières critiques, le commerce numérique, l'éducation, la mobilité des travailleurs qualifiés et la sécurité dans l'Arctique. Parmi les options examinées figure un rapprochement avec le marché unique européen, qui pourrait offrir au Canada un niveau d'intégration comparable, voire supérieur sur certains points, à celui dont bénéficient la Suisse ou la Norvège. Javier Moreno, président de la délégation du Parlement européen pour les relations avec le Canada, a estimé que l'UE pouvait aller « encore plus loin » qu'avec la Suisse. Un accès facilité au marché européen pour les entreprises canadiennes et une plus grande liberté de circulation des travailleurs font notamment partie des pistes avancées. Une « alliance unique », mais sans adhésion Ottawa cherche néanmoins à distinguer ce rapprochement d'une entrée dans l'Union européenne. Le Wall Street Journal rapporte que Mark Carney avait évoqué avec plusieurs dirigeants européens la possibilité d'un statut de « membre associé » et d'une intégration économique plus poussée. Le premier ministre canadien a cependant exclu une adhésion formelle et affirme rechercher avant tout une « alliance » entre le Canada et l'UE. Les discussions concernent notamment la défense, l'énergie, l'intelligence artificielle et les minerais stratégiques. D'autres mécanismes sont également à l'étude. Politico indique qu'une participation élargie du Canada au programme Erasmus+ est envisagée et qu'un accord sur le commerce numérique pourrait être conclu d'ici la fin de l'année. **R. I.**

AVICULTEURS SINISTRÉS À GUELMA

Lancement de l'opération d'indemnisation

L'OPÉRATION d'indemnisation des aviculteurs sinistrés lors des incendies enregistrés dans plusieurs localités de la wilaya de Guelma en juillet passé a démarré avant-hier dimanche.
Dans ce cadre, il a été procédé au niveau du complexe avicole de la commune de Boumahra à l'indemnisation de cinq aviculteurs de la commune de Djeballah Khemissi ayant sinistré durant ces incendies en présence des responsables locaux des communes de Djeballah Khemissi et de Béni Mezline, de représentants des services agricoles, de la chambre de l'agriculture et de l'Office national des aliments de bétail (ONAB).
Le directeur des services agricoles, Rachid Rehamnia, a précisé à l'APS à l'occasion que l'opération se poursuivra jusqu'à la distribution des dédommagements à l'ensemble des 18 aviculteurs sinistrés des six communes de Djeballah Khemissi, Béni Mezline, El Fedjoudj, Medjez Amar, Hammam Debagh et Roknia.
L'opération rentre dans le cadre de la poursuite des opérations d'indemnisation des citoyens sinistrés par les récents incendies de forêts en application des instructions du président de la république, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à l'accélération de l'opération de dédommagement des sinistrés avant le 15 septembre courant, a indiqué le même responsable.
De leur côté, les aviculteurs bénéficiaires de l'opération ont salué le soutien qui leur a été apporté par les pouvoirs publics durant cette conjoncture difficile et leur prise en charge de l'indemnisation des dégâts subis de sorte à leur permettre de maintenir leur activité dans cette filière.

R. R.

RÉAMÉNAGEMENT DES ROUTES

Les travaux lancés dans la ville de Saïda

DES TRAVAUX de réaménagement de plusieurs routes et axes principaux ont été lancés dans la ville de Saïda, ont indiqué dimanche les services de la wilaya. Lancée au milieu de la semaine dernière, cette opération concerne plusieurs quartiers, rues et axes principaux du chef-lieu de wilaya, notamment la rue de l'Indépendance, ainsi que les quartiers Ferahi Mohamed, Boudia Mustapha, les 250 Logements, Zitoun et Hanoun Zegai.
Les travaux portent notamment sur la réalisation d'une nouvelle couche de béton bitumineux, conformément aux normes et aux spécifications techniques en vigueur, selon la même source.
Supervisée par les services de la commune de Saïda, l'opération est prévue sur une durée d'un mois, avec pour objectif d'achever l'ensemble des travaux dans les délais impartis.
Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un programme de réhabilitation du réseau routier à travers différents quartiers et rues de la ville de Saïda, au titre des projets de développement inscrits au profit de la commune, en application des instructions du wali, Amoumen Marmouri, précise la même source.
Ces travaux visent à améliorer l'état du réseau routier et à renforcer la fluidité de la circulation au niveau de la ville, en accordant la priorité aux axes enregistrant une forte densité de trafic, afin de réduire les points de congestion routière.

R. R.

TISSEMSILT

Réception de plusieurs projets contre les inondations

Plusieurs projets d'évacuation des eaux pluviales et de protection des villes et des agglomérations contre les risques d'inondation ont été réceptionnés, au cours de cette année dans la wilaya de Tissemsilt, tandis que les travaux d'un autre projet se poursuivent avec un taux d'avancement dépassant les 95 %, a indiqué, huer, la direction de l'Hydraulique de la wilaya.

Le chef du service de l'assainissement et de la prévention des risques d'inondation à la direction de l'Hydraulique, Boualem Amrane, a indiqué que plusieurs projets destinés à protéger les villes contre les risques d'inondation ont été réceptionnés, durant l'année 2026, alors que les travaux d'un autre projet se poursuivent.
Ces opérations ont bénéficié d'une enveloppe financière de plus de 900 millions de dinars, dans le cadre du programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de la wilaya, notamment dans son volet consacré au secteur de l'hydraulique. Ces projets s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à améliorer le service public, à éliminer les points noirs, à réduire les risques d'inondation, à protéger les populations et les agglomérations urbaines, ainsi qu'à aménager les oueds, selon les précisions fournies par la direction de l'Hydraulique de la wilaya.
Les opérations consistent en la réalisation de canalisations de grand diamètre, de 1 200 mm et de 500 mm, destinées à l'évacuation des eaux pluviales, dans plusieurs zones des communes de la wilaya.
Ces projets ont concerné les zones d›Aïn Laura et d'Es-Sebala, dans la commune de Tissemsilt, chef-lieu de wilaya, les zones d›Omarouna et d'Oued Chaghlou, dans la



commune de Theniet El Had, ainsi que la commune d'Ouled Bessam. Les travaux y ont été entièrement achevés, a ajouté le même responsable.
L'intervenant a ajouté que les travaux d'un autre projet d'évacuation des eaux pluviales, situé dans la zone de Ras El Ma, dans la commune de Sidi Abed, se poursuivent à un rythme soutenu, avec un taux d'avancement dépassant les 95 %. Il a souligné que leur achèvement est prévu avant la fin du mois de septembre courant.
Pour rappel, la wilaya a également bénéficié d'autres projets de protection des villes contre les risques d'inondation, réalisés dans le cadre du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, au niveau des communes de Amari, Maâcem, Khe-

CENTRE ANTI-CANCER BELKACEM-HAMDIKEN À BATNA

Un nouvel accélérateur linéaire en service

UN NOUVEL accélérateur linéaire de radiothérapie a été mis en service dimanche au Centre anti-cancer Belkacem-Hamdiken de la ville de Batna sous la supervision du wali Riad Benahmed.
Selon les explications données à l'occasion au wali, cet appareil de nouvelle génération appartient à une technologie évoluée de haute précision dans le traitement des tumeurs cancéreuses qui permet une meilleure prise en charge et un traitement de qualité aux patients.
Après avoir inspecté le service et le nouvel accélérateur, M. Benahmed a indiqué que «ce nouvel équipement constitue un acquis pour le Centre anti-cancer de Batna qui bénéficie ainsi de la rénovation de ses installations au travers de l'acquisition de deux nouveaux accélérateurs dont le premier a été mis en service en attendant l'exploitation du second et le parachèvement des procédures administratives pour l'installation d'un troisième accélérateur».
L'opération qui a mobilisé une enveloppe financière considérable «s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre le cancer et traduit l'intérêt majeur accordé par le président de la république, M. Abdelmadjid Tebboune, pour ce domaine et pour le secteur de la santé».
De son côté, le chef du service de radiothérapie, Pr. Kamel Hamizi, a indiqué que «l'opération financée par le Fonds national anti cancer s'inscrit dans le cadre de la modernisation du service de radiothérapie du Centre anti cancer de Batna et de consolidation de ses capacités par l'acquisition d'accélérateurs linéaires de haute technologie».
Ces installations, selon le même spécialiste, permettent une meilleure prise en charge des patients en ciblant avec précision les parties malades en limitant les effets collatéraux ainsi que le nombre des séances de traitement en attendant le renforcement du service par un troisième accélérateur de sorte à étendre l'accès à cette technologie moderne et de prendre en charge un plus grand nombre de malades.
Les anciens accélérateurs étaient entrés en service en 2014 après deux années de l'ouverture du Centre qui dispose d'une capacité de 240 lits et accueille jusqu'à 1.800 patients par an de plusieurs wilayas pour des traitements de radiothérapie.

R. R.

ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ À CHLEF

De vastes opérations d'aménagement

LES ÉTABLISSEMENTS d'enseignement spécialisé et leurs annexes relevant du secteur de l'Action sociale et de la Solidarité à Chlef ont bénéficié de vastes opérations d'aménagement, destinées à assurer de meilleures conditions de scolarisation et de prise en charge des élèves aux besoins spécifiques, a-t-on appris dimanche auprès de ce secteur.
Le directeur de l'action sociale et de la solidarité (DASS), Kamel Benredjem, a indiqué que, dans le cadre des préparatifs de la rentrée scolaire du secteur de la solidarité, sept établissements d'enseignement spécialisé et leurs annexes ont fait l'objet de travaux de réaménagement ayant notamment concerné les salles de classe, les espaces pédagogiques et les dortoirs.
Ces structures ont également été dotées de divers équipements visant à améliorer les conditions de scolarisation et de prise en charge des élèves en situation de handicap, dont le nombre dépasse 1.000 élèves au titre de l'année scolaire en cours.
Parallèlement à ces opérations, les enseignants et agents administratifs ont bénéficié de sessions de formation destinées à renforcer leurs compétences et, ainsi, à améliorer l'encadrement des élèves, la qualité de leur accompagnement psychologique et social et leur intégration dans le milieu éducatif ordinaire, a précisé le même responsable.
M. Benredjem a également fait état de l'orientation, cette année, de 39 élèves vers des classes spéciales, avec la possibilité d'en ouvrir de nouvelles en coordination avec la Direction de l'éducation. Les services de l'Action sociale recensent actuellement 64 classes spéciales à travers les différents établissements éducatifs de la wilaya.

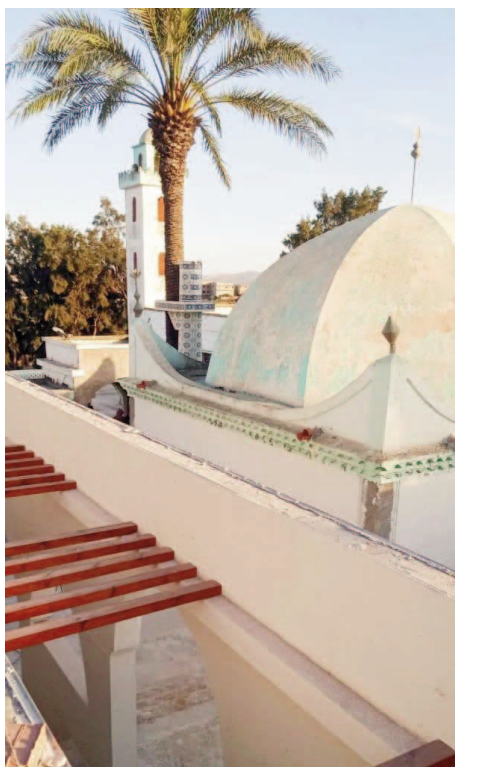
R. R.

SITES HISTORIQUES

Mostaganem accélère la restauration de son patrimoine

Les projets de préservation et de valorisation du patrimoine culturel de la région se pour suivent à Mostaganem. Deux opérations concernent notamment le monument de Sidi Lakhdar Benkhlouf et le site historique le Mur Essour dans la commune d'Aïn Tédelès enregistrent des avancées notables, apprend on de la direction de la culture de la wilaya. Elles s'inscrivent dans une démarche visant à restaurer des lieux à forte valeur historique, culturelle et touristique.





À Sidi Lakhdar, le directeur de la Culture et des Arts de la wilaya, Mohamed Marouani, a récemment inspecté le chantier de restauration du site dédié à Sidi Lakhdar Benkhlouf. Les travaux portent actuellement sur plusieurs espaces du monument, avec notamment des interventions sur les maçonneries et les éléments en bois ainsi que des opérations de peinture, avant les phases de restauration proprement dites.

L'opération avait franchi une étape importante dès 2025 avec l'achèvement de l'étude et le lancement de la procédure destinée à sélectionner l'entreprise chargée des travaux. Un appel d'offres avait notamment été publié pour la restauration du monument, avec des exigences spécifiques en matière d'expérience dans la réhabilitation de bâtiments anciens ou classés.

Le projet a bénéficié d'une enveloppe financière de 5 milliards de centimes, consacrée aux études, au suivi et aux travaux de réhabilitation. Les autorités locales souhaitent également intégrer le site dans des circuits de tourisme culturel et valoriser son lien avec la poésie melhoun, dont Sidi Lakhdar Benkhlouf demeure l'une des grandes figures. Une démarche de classement du site à un niveau national a par ailleurs été évoquée.

Autre chantier suivi par la Direction de la Culture et des Arts est celui du Mur Essour dans la région d'Aïn Tédelès. Le site, qui figure parmi les vestiges historiques de la wilaya, fait l'objet d'une opération de restauration dotée de 4 milliards de centimes. Il est inscrit à l'inventaire supplémentaire du patrimoine culturel depuis 2012, avec une actualisation de sa protection en 2024, apprend-on par ailleurs.

Ces deux opérations font partie d'un programme plus large d'investissement culturel à Mostaganem. Le portefeuille comprend également la réhabilitation et l'équipement de la salle de spectacles Rima, relevant de la Maison de la culture Ould Abderrahmane Kaki. L'ensemble des opérations annoncées représente une enveloppe de 160 millions de dinars.

Cette dynamique intervient alors que Mostaganem multiplie les initiatives autour de son patrimoine. Une nouvelle campagne de fouilles archéologiques a notamment débuté en septembre au niveau du site phénico-romain du Port de Quiza, confirmant l'élargissement du travail de recherche et de valorisation à d'autres périodes de l'histoire de la wilaya.

A. B.

IL RETROUVE, LE 19 SEPTEMBRE LA SCÈNE D'ARTISSIMO

Malik Belkhodja revient à Alger avec son humour sans tabous

L'HUMORISTE algérien Malik Belkhodja revient à Alger pour une rencontre avec son public, prévue le 19 septembre à Artissimo, à Alger-Centre. Deux prestations sont programmées à 18h et 21h pour ce spectacle qui aborde, sur le mode du stand-up, l'amour, la foi, la liberté, le couple et les contradictions liées au regard social, annoncent les organisateurs de cet évènement.

Né à Alger en 1991, Malik Belkhodja s'est installé à Paris à l'âge de 18 ans pour poursuivre ses études. Après une première expérience professionnelle dans le conseil, il s'est progressivement tourné vers l'humour, en participant notamment à la création du Cercle du rire et du Sébastopol Comedy Club. Son parcours entre l'Algérie, la France et la Tunisie constitue depuis une matière importante de son travail scénique.

Son approche repose sur des situations personnelles et des observations du quotidien, avec une place importante accordée aux relations amoureuses et au poids des conventions sociales. Dans son nouveau spectacle, actuellement présenté sous le titre « Charo Responsable », l'humoriste revient notamment sur le personnage qu'il s'est construit pour répondre aux attentes d'un environnement où il faudrait afficher assurance et détachement.

Le spectacle met ainsi en tension plusieurs thèmes : désir et morale, spiritualité et pulsions, célibat et couple, liberté individuelle et pression sociale ou religieuse. L'humoriste joue précisément sur ces contradictions pour construire un humour à la fois personnel et accessible.

Cette démarche n'est pas nouvelle dans son parcours. En 2021, Malik Belkhodja avait remporté le prix « Coup de cœur » de l'IMA Comedy Club, après avoir été remarqué pour un univers mêlant ses origines algériennes, son expérience française et son passage par la Tunisie. L'Institut du monde arabe le présente également comme un artiste travaillant sur les relations humaines, le vivre-ensemble et le poids du regard des autres.

Après plusieurs saisons sur les scènes parisiennes, dont le Théâtre Le Métropole et l'Apollo Comedy, son retour à Alger constitue une nouvelle étape dans un parcours partagé entre les deux rives de la Méditerranée.

A. B.

5e ÉDITION DU PRIX DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

Huit ouvrages en lice pour le Prix littéraire

À L'OCCASION de son centenaire, la Grande mosquée de Paris a dévoilé les huit ouvrages finalistes de la 5e édition de son Prix littéraire. Quatre romans et quatre essais de langue française ont été retenus par le jury. Les deux ouvrages primés seront dévoilés et leurs auteurs récompensés le 13 octobre lors de la cérémonie organisée à la Grande mosquée de Paris.

Dans la catégorie roman, la sélection comprend « La part absente » de Rachida Brakni, « L'ayatollah aimait sa femme plus que Dieu » de Javad Djavahery, « Feu de Dieu » de Mohamed Kacimi et « La grande méthode » de Louisa Yousfi.

Côté essais, le jury a retenu « Chroniques du ramadan. Voyage intimiste au cœur du jeûne » d'Akram Belkaïd, « Une histoire du temps dans le monde arabe » de Sylvia Chiffoleau, « Lettre à mon petit-fils sur l'Islam d'aujourd'hui » de Faouzia Farida Charfi et « L'Islam des lumières. Histoire de l'humanisme musulman, VIIe-XXIe siècles » d'Olivier Hanne.

Avec ces huit ouvrages, le prix met en avant des approches différentes de l'histoire, de la pensée, de la spiritualité et de la civilisation musulmanes. Pour Chems-eddine Hafiz, recteur de la Grande mosquée de Paris, l'objectif est de soutenir des œuvres qui favorisent la transmission des connaissances et contribuent à une meilleure compréhension de l'islam et de sa diversité intellectuelle.

Créé en juillet 2022, le Prix littéraire de la Grande mosquée de Paris distingue chaque année un roman et un essai écrits en français. Depuis sa création, il entend faire du livre un moyen de connaissance, de dialogue et de rapprochement entre les cultures.

La dotation a également évolué, passant de 1.000 à 3.000 euros pour chacun des deux lauréats. Cette cinquième édition intervient dans un contexte particulier, celui du centenaire de la Grande mosquée de Paris.

A. B. / Média



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE DEVELOPPEMENT RURALET DE LA PECHE
DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES
DE LA WILAYA DE LAGHOUAT

AVIS DE RECRUTEMENT

La direction des services **agricoles de la wilaya** de Laghouat annonce des concours selon le plan de gestion 2026 pour recruter:

Grade	Mode de recrutement	Conditions de participation	Spécialité demandée	Nombre de postes	Lieu d'affectation	Autres conditions
Docteur vétérinaire	Concours sur titre	Les candidats ayants un diplôme de docteur vétérinaire ou un titre équivalant	Médecine vétérinaire	01	- Selon les besoins des subdivisions - Subdivision Ksar El Hiran	Résidents au niveau de la Wilaya

1- **Dossiers préliminaire de candidature :**
- Demande manuscrite de participation-Copie de la carte d'identité nationale -Copie du diplôme demandé avec relevé de note de la dernière année de formation
- remplir une fiche de renseignement du candidat au niveau de la direction.

2- **addition aux documents ci-dessus les candidats doivent compléter leur dossiers avant la fin des inscriptions des documents suivant :**
- Deux(02) photo - certificat de résidence -Attestions de travail pour les attestations délivrées par le privé doivent être accompagne d'une attestation d'affiliation visée par les services sociale – une certificat attestant la durée de l'emploi du candidat dans le cadre du programme d'insertion professionnels et insertion sociale des jeunes diplômés décrit le poste occupé si c'est possible – tout documents du candidat prouvant le suivi d'une formation supérieure requis dans la spécialité si c'est possible – tout document du candidat prouvant des travaux et études requis dans la spécialité –
Certificats médicaux (médecine générale– physiologie)- une certificat exprimant que le candidat est major de promo - une attestation expriment que le candidat est fils ou fille de chahid – une attestation pour les candidat handicapés mais qui peuvent faire leur travail.- .

3- **Et les candidats retenus doivent compléter leurs dossiers avant leur nomination dans le grade par les documents suivant :**
-Copie de l'attestation d'exemption ou dégagement des obligations du service national – extrait de naissances et fiche familiale pour les candidats mariés.
- Casier judiciaire numéro 03 valide – certificat de nationalité.

Délais de l'inscription et dépôts des dossiers : Les inscriptions s'ouvriront à partir de la première parution de cet avis et prendront fin après quinze (15) jours de travail .

Les dossiers des candidats seront expédies à : **DIRECTION DES SERVICES AGRICOLE DE LA WILAYA DE LAGHOUAT BP 504**

Observation : tout dossiers incomplet ou hors délais ne sera pas pris en compte.

Le Jeune Indépendant **du 15/09/2026 / ANEP 2616030152**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE
GESTION IMMOBILIERE DE LAGHOUAT
NIF : 098303010058147

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément a l'article 56 de la loi n°23-12 du 5 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Laghouat, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à un avis DE CONSULTATION N°: 09/2026 en date du: 27/07/2026.Suivi la réalisation des 140 logements publics locatifs type F3 y compris les travaux de voiries et réseaux divers à travers les communes de LAGHOUAT (programme 2024) répartis comme suit, qu'après évaluation des offres en date du 24/08/2026, le marché est attribué provisoirement comme suit :

Projets /site	Désignation des Lots	ENTRPRISE	N° d'Identification Fiscale	Note finale	Montant de l'offre Après Vérification en TTC	Délais	Critère de choix
Réalisation des 140 logements publics locatifs type F3 Programme 2024	- Réalisation des 40/300 logements publics locatifs F3 y compris les travaux de voiries et reseaux divers (TCE+VRD) a HASSI DELAA.	Aucune offre n'a été reçue					
	Réalisation des 40/60 logements publics locatifs F3 y compris les travaux de voiries et reseaux divers (TCE+VRD) a SIDI MEKHLOUF	SARL ECOT	000116001669425	54.00	135 326 883,91	10	Moins disant parmi les Pré-qualifiés techniquement
	Réalisation des 32/60/180 logements publics locatifs F3 y compris les travaux de voiries et reseaux divers (TCE+VRD) a GHICHA.	Aucune offre n'a été reçue					
	Réalisation des 14/60/180 logements publics locatifs F3 y compris les travaux de voiries et reseaux divers (TCE+VRD) a GHICHA..	Aucune offre n'a été reçue					
	Réalisation des 14/60/180 logements publics locatifs F3 y compris les travaux de voiries et reseaux divers (TCE+VRD) a GHICHA..	Aucune offre n'a été reçue					

Les soumissionnaires, sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya de Laghouat dans un délai de trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.
La commission des marchés publics de la wilaya de Laghouat est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux

Le Jeune Indépendant **du 15/09/2026 / ANEP 2616030220**

NIF : 419020000310963

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Ecole Supérieure en Sciences Biologiques d'Oran

2ème AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°02 /SME/SDFM/SG/ESSBO/2026

L'Ecole Supérieure en Sciences Biologiques d'Oran lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales portant : *Travaux d'aménagement et de rénovation de l'auditorium au profit de l'Ecole Supérieure en Sciences Biologiques d'Oran en lot unique.*

Conditions d'éligibilité

Conformément à l'article 44 du décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est ouvert aux entreprises disposant des capacités juridiques et réglementaires conformes à la réglementation algérienne pour l'exécution des marchés publics.
Pour que leur offre soit admise, les soumissionnaires doivent apporter la preuve qu'ils répondent aux conditions d'éligibilité telles que définies ci-après et qu'ils disposent des capacités et ressources nécessaires pour mener à bien l'exécution du marché.
TOUTES LES OFFRES PRESENTEES DOIVENT REMPLIR LES CONDITIONS SUIVANTES :

a)-Capacités professionnelles

Les entreprises soumissionnaires doivent obligatoirement :
-Disposer d'un certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité de catégorie supérieure ou égale à Quatre (4) avec comme activité principale « travaux en bâtiments ».
-Avoir réalisé au moins un projet de même nature ou un projet de réalisation ou d'aménagement ou de réhabilitation d'un équipement *d'un montant supérieur ou égal à Quarante millions (40 0000.000) de dinors au cours des 10 dernières années,* justifié par une attestation de bonne exécution délivrée par un service contractant public.

b)-Capacités financières

La condition d'éligibilité relative aux capacités financières du soumissionnaire est vérifiée sur la base du chiffre d'affaires moyen des travaux réalisées au cours des 03 dernières années, justifiée par les bilans visés par les services des impôts et qui doit être d'un montant minimal de cinquante millions (50.000.000,00 DA).
NB : Le soumissionnaire ayant proposé un délai de réalisation supérieur à DIX (10) mois sera systématiquement éliminé.
Le présent cahier des charges ne prévoit pas un groupement solidaire ou conjoint pour participer dans le présent appel d'offre

Le soumissionnaire, sous peine de rejet de son offre, est tenu de présenter une offre pour l'ensemble des items de l'opération.

Les candidats intéressés peuvent directement ou par le bais d'un représentant dûment mandaté par leur soin, retirer le cahier des charges auprès de l'Ecole Supérieure en Sciences Biologiques d'Oran, Cité Emir Abdelkader, Ex-INESSMO, 31000, BP 1042 Saim Mohamed contre paiement de Cinq mille (5000) Dinars Algériens, non remboursables par mandat poste au nom de l'agent comptable de l'Ecole Supérieure en Sciences Biologiques d'Oran, Compte Trésor Numéro du RIB 00831001131000208471. La quittance de paiement constitue une pièce justificative qui doit obligatoirement être jointe au dossier au moment du dépôt de l'offre.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière comme suit :

1- Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter les documents suivants :
- Une déclaration de candidature remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges.
- Une déclaration de probité ; remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges (une seule déclaration pour Le lot).
- Les statuts pour les sociétés.
- Une copie de la carte d'identification fiscale (NIF),
- Le Certificat de qualification et classification professionnelle selon les conditions d'éligibilités.
- Le registre de commerce électronique
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Extrait de rôle apuré ou avec un échéancier de payement et portant la mention « non-inscrit au fichier national des fraudeurs »
- L'extrait du casier Judiciaire du gérant de l'entreprise en cours de validité.
- Une copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux auprès du CNRC de la dernière année délivrée par le Centre National du Registre du Commerce.
- Les pièces parafiscales certifiées conformes devant constater la mise à jour des redevances ou cotisations (Mise à jour CASNOS, CNAS et CACOBATPH en cours de validité).

2- Dossier offre technique

L'offre technique doit être établie conformément au cahier des charges et doit comporter les documents suivants :
- Le présent cahier des charges comprenant :
1. Instruction aux soumissionnaires : signée, datée et cachetée portant à la dernière page la mention manuscrite « Lu et accepté ».
2. Le Cahier des Prescriptions Spéciales (C.P.S.) signé, daté et cacheté, sans mentionner le montant de l'offre, portant à la dernière page la mention manuscrite « Lu et accepté ».
3. Le Cahier des Prescriptions Techniques Communes (C.P.T.C.) signé, daté et cacheté, portant,, la mention manuscrite « Lu et accepté ».
- Une déclaration à souscrire, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges.
- Planning des travaux avec délai de réalisation renseigné, signé et cacheté
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique, à savoir :
1. La liste des moyens humains (Personnel technique, Ingénieurs et/ou Techniciens) justifiés par les attestations de mise à jour CNAS en cours de validité + diplômes.
2. Mémoire Technique Justificatif comprenant : la qualité et moyens humains du soumissionnaire et le délai de réalisation
NB : le non renseignement et la non signature du mémoire technique justificatif entrainera le rejet de l'offre.

3- Dossier Offre financière

L'offre financière doit comporter les documents suivants :
1. La lettre de soumission renseignée, datée et signée, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges.
2. Le bordereau des prix unitaires (BPU) renseigné, daté et signé.
3. Le détail quantitatif et estimatif (DQE) renseigné, daté et signé.
Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière ». Ces 3 enveloppes sont insérées dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – Appel d'offres n°02/SME/SDFM/SG/ESSBO/2026 –
Travaux d'aménagement et de rénovation de l'auditorium au profit de l'Ecole Supérieure en Sciences Biologiques d'Oran en lot unique.

La durée de préparation des offres est fixée à vingt-et-un (21) jours à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse.
La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres à 12h00 au niveau de L'École Supérieure en Sciences Biologiques d'Oran, Cité Emir Abdelkader, Ex-INESSMO, 31000, Oran., BP 1042 Saim Mohamed. Tel : 041.24.63.59
Dans le cas où ce jour coïncide avec un jour de repos légal, la date limite est prorogée au jour ouvrable suivant.
L'ouverture des plis aura lieu en séance publique en présence des candidats ou soumissionnaires ou leurs représentants, le même jour de dépôt des offres à 12h15 minutes, au niveau de la Salle de réunion de L'École Supérieure en Sciences Biologiques d'Oran, Cité Emir Abdelkader, Ex-INESSMO, 31000, Oran, BP 1042 Saim Mohamed.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de validité des offres égal à la durée de préparation des offres augmentée de Trois (03) mois.

Le Jeune Indépendant **du 15/09/2026 / ANEP 2631013448**

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINSTEREDE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LARECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE D'ALGER 1
02, Rue Didouche Mourad – Alger -
Numéro d'identification fiscale (NIF) : 411020000161212

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES

N° 06/ UA1/2023

Conformément aux dispositions de la loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, ainsi qu'aux dispositions du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, L'université d'Alger 1 informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au deuxième relancement de l'appel d'offre national avec exigences de capacité minimales n 06/UA1/2023 portant :

TRAVAUX DE REHABILITATION DU COMPLEXE SPORTIF UNIVERSITAIRE TALEB Abderrahmane AU PROFIT DE L'UNIVERSITE D'ALGER «LOT N° 01: SALLE OMNISPORTS ET VESTIAIRES

Publié dans les quotidiens nationaux le 27/07/2026 en deux langues « **le jeune indépendant**» en langue étrangère (français) et « الاتحاد » en langue nationale (arabe) et sur le bulletin officiel de l'opérateur public (BOMOP)

Que l'attribution provisoirement du marché selon le tableau suivant ::

Soumissionnaire NIF	Lot attribué	D'exécution/jours	Note Technique/100	Montant de l'offre TTC corrigé	Critère de choix
Sarl DEFI CONSTRUCTION 0001216098570797	Travaux De Rehabilitation Du Complexe Sportif Universitaire Taleb Abderrahmane Au Profit De L'universite D'alger «Lot N° 01: Salle Omnisports Et Vestiaires	89	98	62 727 042.00 DA	Moins disant

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire son recours auprès de la commission des marchés publics sectorielle du ministère de l'enseignement supérieure et de la recherche scientifique et ce, dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale, et la presse électronique et le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) et le portail électronique du marché publique.

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, peuvent se rapprocher du service contractant, Université d'Alger 1, Vice Rectorat du développement, de la Prospective et de l'Orientation, Bureau de secrétariat 02, Rue Didouche Mourad Alger, au plus tard dans un délai de trois (03) jours à compter de la première publication du présent avis.

Le Jeune Indépendant **du 15/09/2026 / ANEP 2616030469**

EPE/SPA au capital social de 115 000 000 000 DA R.C n° 02 B 18083
Direction Opérationnelle Des Télécommunications de Tizi-Ouzou

SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT
DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°AT/DOT-TO/SDFS/DAL/10/2026

Un avis d'appel d'offres national est lancé pour :

Elargissement de la Short List
« Travaux de raccordement final des clients en fibre optique »
« Travaux de raccordement final des clients en cuivre »

Les représentants des sociétés intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après :

ALGERIE TELECOM - DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS TIZI-OUZOU
SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT
DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE
POSTE CHEIKH AMAR TIZI-OUZOU

Contre le versement auprès de la banque BNA, d'un montant de cinq mille dinars algériens **(5 000,00 DA)**, non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : n°001.00581.0300.000.142/59

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Les offres doivent être composées :

1- D'un dossier administratif : qui comprendtoutes les pièces indiquées dans le cahier des charges sous peine de rejet.
2- D'une offre technique :qui comprendtoutes les pièces indiquées dans le cahier des charges sous peine de rejet.
3- D'une offre financière :qui comprendtoutes les pièces indiquées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire et comportant les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°AT/DO-TO/SDFS/DAL/10/2026
Elargissement de la Short List
« Travaux de raccordement final des clients en fibre optique »
« Travaux de raccordement final des clients en cuivre »
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
Adresse : poste Chikh Amar Tizi Ouzou

La durée accordée pour la préparation des offres est de **dix(10)jours** à partir du 1er jour d'affichage de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale et sur le site web d'Algérie Télécom
La date et heurelimites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00** à **14h00**.
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.
Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.
Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.

Le Jeune Indépendant **du 15/09/2026 / ANEP 2616030851**

LIGUE DES CHAMPIONS CAF

Le MC Alger, dernier représentant algérien

Le MC Alger sera opposé aux Rangers du Nigeria. Le club algérien s'est montré particulièrement prolifique au premier tour en éliminant l'ASN Nigelec. Après un 0-0 à l'aller, le MCA a largement remporté le retour 5-0, soit une qualification sur le score cumulé de 5-0. Les Rangers ont quant à eux dû en passer par les tirs au but pour se défaire des Béninois de Sobemap (1-1, 1-1, 5-4 tab).



Le MC Alger est le dernier club algérien encore en lice après l'élimination de la JS Saoura par Horoya. Les Algériens avaient pourtant remporté le premier match 1-0, mais Horoya a renversé la situation au retour avec un succès 3-1, pour une qualification 3-2 sur l'ensemble des deux manches. Le club guinéen affrontera désormais Al Merrikh. Le représentant soudanais a éliminé Power Dynamos avec deux victoires 1-0, à l'aller comme au retour. A signaler aussi le match entre les Sénégalais de Teungueth et les Camerounais de Colombe Sportive. Le club sénégalais a éliminé Canchungo avec deux victoires 1-0, alors que Colombe Sportive a dû attendre une séance de tirs au but pour créer la surprise en sortant le Stade Malien, quart de finaliste la saison passée, après deux 0-0 (4-3 tab).

Les affiches du 2e tour préliminaire de la Ligue des champions africaine sont connues. Les trois clubs exemptés du premier tour, la RS Berkane, l'Espérance Tunis et les Mamelodi Sundowns, connaissent désormais leurs adversaires. Plusieurs affiches s'annoncent particulièrement disputées, avec notamment un choc entre le TP Mazembe et le Club Africain, ainsi qu'une confrontation entre le MAS Fès et l'ASEC Mimosas.

Les matchs aller du deuxième tour préliminaire se joueront du 16 au 18 octobre, avant les matchs retour programmés du 23 au 25 octobre. Les 16 vainqueurs de ces doubles confrontations accéderont à la phase de groupes de la Ligue des champions africaine 2026-2027.

Demi-finaliste la saison passée, la RS Berkane fera son entrée dans la compétition face à Star Sport Academy. Le club sierra-léonais a obtenu sa qualification dans un trou de souris en vertu de la règle du but à l'extérieur contre les Gambiens de Medina United, après deux matchs nuls (0-0, puis 1-1). L'Espérance Tunis de Youcef Belaïli affrontera de son côté Asswehly dans un chaud derby. Le représentant libyen a réalisé un premier tour parfaitement maîtrisé contre le KVZ FC de Zanzibar avec un score cumulé de 4-0. Troisième et dernier club exempté au premier tour, Mamelodi Sundowns connaît également son adversaire. Le tenant du titre sud-africain sera opposé aux Angolais de Wiliete, qui ont compté sur trois buts de leur recrue vedette Mabululu pour battre Seychelles Foresters sur un score cumulé de 5-0. Mazembe-Club Africain, le choc du 2e tour préliminaire de la Ligue des champions africaine

Le duel entre le TP Mazembe et le Club Africain, deux anciens vainqueurs de la compétition, constituera l'une des principales affiches de ce 2e tour préliminaire. En quête de leur glorieux passé, les deux formations ont dû passer par le premier tour pour décrocher leur qualification. De retour en LdC, Mazembe a dominé Medeama. Après une courte victoire 1-0 au Ghana lors du match aller, les Corbeaux de Lubumbashi ont confirmé leur supériorité au retour en s'imposant 3-1 à domicile. Le Club Africain a, lui, éliminé les Maliens de Djoliba. Les Tunisiens ont pris l'avantage à l'aller grâce à une victoire 1-0, avant d'obtenir un nul 2-2 lors de la seconde manche. Le Maghreb de Fès a également assuré au premier tour. Le champion du Maroc a éliminé les Burkinabè de Rahimo avec une victoire 4-1 à l'aller, avant de conserver son avantage au retour avec un match nul 0-0. Le deuxième tour lui a réservé un choc face à l'ASEC Mimosas. Le représentant ivoirien a dû batailler davantage contre l'ASC Kara. Après un nul 1-1 au Togo, l'ASEC, un temps mené au score et virtuellement éliminée, a finalement remporté le match retour 2-1 pour s'imposer 3-2 sur l'ensemble des deux manches. Le deuxième représentant ivoirien encore engagé dans cette compétition, San Pédro, affrontera de son côté le FC Nouadhibou après avoir éliminé les Nigérians de Rivers United au nombre de buts marqués à l'extérieur (1-1, 2-2). C'est grâce à la même règle que le club mauritanien a éliminé les Vipers d'Ouganda après deux matchs nuls, 1-1 puis 0-0.

LES MATCHS DU 2E TOUR PRÉLIMINAIRE DE LA LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE 2026-2027

Wiliete (Angola) – Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud)
Scottland (Zimbabwe) – Petro de Luanda (Angola)
African Stars (Namibie) – Orlando Pirates (Afrique du Sud)
15 de Agosto (Guinée Equatoriale) ou Fomboni (Comores) – Simba (Tanzanie)
CFFA (Madagascar) – Young Africans (Tanzanie)
Asswehly (Libye) – Espérance Tunis (Tunisie)
APR (Rwanda) – Zamalek (Égypte)
El Merriekh Bentiu (Soudan du Sud) – Pyramids (Égypte)
Sidama (Éthiopie) – Al Hilal (Soudan)
Star Sport Academy (Sierra-Leone) – RS Berkane (Maroc)
Maghreb Fez (Maroc) – ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire)
Teungueth (Sénégal) – Colombe Sportive (Cameroun)
Rangers (Nigeria) – MC Alger (Algérie)
San Pédro (Côte d'Ivoire) – Nouadhibou (Mauritanie)
Horoya (Guinée) – Al Merrikh (Soudan)

La JS Saoura s'effondre en fin de match...

VAINQUEURS au match aller sur la plus petite des marges, les joueurs de la JS Saoura n'ont pas sur garder leur avantage en s'effondrant en fin de match à Conakry, au premier tour éliminatoire de la Champions League. Pour sa troisième participation à la prestigieuse épreuve Africaine, après 2017 et 2019, l'équipe de Béchar a fait choux blanc, comme lors de sa première, lorsqu'elle avait déjà éliminé d'entrée de jeu face au Nigerian d'Enugu Rangers que va croiser le Mouloudia d'Alger au prochain tour. Pourtant les Jaunes partaient avec une longueur d'avance face au Horoya de Guinée, qu'ils avaient battu 1-0 à Oran il y'a de cela dix jours, sur un but d'Oussama Bentaleb à la 44e minute de jeu. Hier les Algériens ont encaissé un but dès la 17e minute sur penalty après une faute bête du gardien Salhi avant que Haddouche ne parvienne à égaliser à la 72e minute, de quoi assurer la qualification mais tout ne se passe pas comme prévu... Dans les arrêts de jeu, les joueurs de Lotfi Boudrâa vont s'effondrer avec un deuxième but adverse sur un tir détourné par un joueur de la Saoura (90e) mais le but inscrit à l'extérieur permet encore de préserver le passage au second tour. Pourtant, la JSS qui va rater au moins deux face à face avec le gardien va réussir à ne pas tenir en encaissant un but à la 92e sur une tête de Salif Coulibaly devant une défense apathique... Défaite 3-1 à Conakry face à une équipe guinéenne qui a enfin pu jouer à domicile après des années à voir les stades du pays non homologués. La Saoura elle même souffre de devoir jouer ses matchs internationaux à au moins 800 km de leur ville, en attendant la livraison de leur nouveau stade.

ATHLÉTISME / ULTIMATE CHAMPIONSHIP 2026 - FINALE DU 800 MÈTRES (MESSIEURS)

Djamel Sedjati : le nouveau Maître mondial du finish

Quelle performance, quelle réussite, quel champion ! Après une médaille d'or aux JM de Tarente, Djamel Sedjati enchaîne et remporte le titre mondial du 800 mètre lors de la finale des Championnats d'athlétisme Ultimate.



À Budapest, l'élite mondiale s'était donné rendez-vous pour la première édition de cette nouvelle compétition. Sur la piste, le 800 mètre a tenu toutes ses promesses : une course rapide, intense et disputée. Et dans ce combat de haut niveau, Sedjati a frappé fort. L'Algérien s'est imposé en 1:41.91, au terme d'un finish exceptionnel. Longtemps au contact de ses rivaux, il a attendu le moment décisif avant de placer son accélération dans la dernière ligne droite. Une attaque tranchante, suffisamment puissante pour faire la différence face à la concurrence.

Le plateau réunissait plusieurs références mondiales de la distance. Parmi elles, Emmanuel Wanyonyi, champion olympique du 800 mètres à Paris 2024 et véritable patron du demi-fond mondial. le Kényan avait souvent représenté un obstacle difficile à franchir pour Djamel Sedjati. Mais à Budapest, l'Algérien a inversé la tendance. Dans une finale à très haute intensité, il a enfin pris le dessus sur son principal rival, au meilleur moment. Tout s'est joué dans les 100 derniers mètres. Alors que la fatigue gagnait progressivement les jambes des concurrents, Sedjati a conservé suffisamment de fraîcheur pour accélérer. Il a alors remonté ses adversaires, résisté au retour de Wanyonyi, surclassé Arop, et pris le contrôle de la course dans les derniers instants. Face à Wanyonyi, Arop et au reste du gratin mondial, l'Algérien a livré une démonstration de puissance, de maîtrise et de caractère. Son chrono de 1:41.91 confirme l'ampleur de sa performance, mais c'est surtout son finish qui restera dans les mémoires. Ainsi, à Budapest, Djamel Sedjati n'a pas simplement remporté une finale. Il a dominé un plateau exceptionnel, battu Wanyonyi pour la première fois dans ce contexte et envoyé un message fort au 800 mètres mondial : il n'est plus l'éternel dauphin, En effet, Djamel Sedjati a signé les 100 derniers mètres les plus rapides jamais enregistrés dans une course de 800 mètres bouclée sous la barre des 1:42. Dans la dernière ligne droite, Sedjati a avalé les derniers mètres en seulement 12.78 secondes. Une accélération énorme qui témoigne de son finish hors norme. Cette statistique prend une dimension particulière lorsqu'on sait que le précédent record lui appartenait déjà.

Lors du meeting de Monaco en 2024, le demi-fondiste algérien avait bouclé les 100 derniers mètres en 12.8 secondes. À Budapest, il a donc amélioré sa propre référence pour repousser encore ses limites dans une discipline qui n'a d'yeux que pour les infimes secondes.

KARATÉ DO/CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2026:

L'Algérie décroche la 2e place et se qualifie aux Mondiaux de Hangzhou

LA SÉLECTION algérienne (messieurs/dames) de Karaté Do a décroché la deuxième place au tableau final des Championnats d'Afrique 2026 (Kata/Kumité), clôturés dimanche après-midi à la Coupole du Complexe Olympique Mohamed Boudiaf (Alger). Les Verts ont glané un total de 41 médailles : 8 or, 13 argent et 20 bronze, terminant ainsi derrière l'Egypte, vainqueur avec 50 médailles : 30 or, 8 argent et 12 bronze. Une honorable deuxième place pour la sélection nationale, grâce à laquelle elle assure sa qualification à la prochaine Coupe du monde «par équipes» de la discipline, prévue du 20 au 22 novembre 2026 à Hangzhou (Chine). Des résultats probants aux yeux du directeur technique national, Samir Slimani, qui s'est dit «globalement satisfait» du parcours réalisé, considérant que ce dernier représente «un signe encourageant» pour l'avenir de la discipline.Une récolte qui traduit non seulement la régularité des karatékas algériens, mais aussi la profondeur de banc d'une délégation capable de briller simultanément chez les seniors, les juniors, les cadets et les espoirs. Après avoir décroché 29 médailles lors des deux premières journées, grâce aux performances des seniors, juniors et cadets, la délégation algérienne a ajouté huit nouvelles distinctions samedi, lors de la journée dédiée aux espoirs. Ce total place d'emblée l'Algérie parmi les nations les plus en vue de cette édition continentale, confirmant son statut de puissance majeure du karaté africain.

La journée de samedi a été marquée par le sacre de Melissia Louni, qui a offert à l'Algérie son 8e titre continental de la compétition. Évoluant dans la catégorie des moins de 55 kg, la jeune espoir algérienne a impressionné par sa maîtrise technique et sa capacité à enchaîner les actions offensives avec précision. Sa victoire en finale vient couronner un parcours sans faute, ponctué de performances convaincantes dès les tours préliminaires. Trois autres représentants algériens ont atteint la finale de leurs catégories respectives, décrochant la médaille d'argent. Nizar Achouri s'est classé 2e chez les plus de 84 kg, tandis qu'Aïcha Rouichi a pris la même place dans la catégorie des plus de 68 kg. De son côté, Alaâ-Eddine Guichou a obtenu l'argent chez les moins de 60 kg, après un parcours marqué par des combats serrés et une grande résistance physique. Quatre médailles de bronze sont venues compléter cette récolte des espoirs. Hibetallah Ghodbane s'est distinguée en kata individuel dames, impressionnant le jury par la qualité de son enchaînement et son expression martiale. Loucif Louaï a obtenu le bronze en kata individuel hommes, confirmant le niveau technique de la sélection algérienne dans cette discipline. En kumité, Milina Idri, chez les moins de 50 kg, et Abderrazak Ghouri, dans la catégorie des moins de 84 kg, ont également terminé sur la 3e marche du podium, après des combats intenses et engagés. Ces huit nouvelles médailles ont ainsi permis à l'Algérie d'atteindre un total de 37 podiums après trois journées de compétition, avec un bilan de 8 médailles d'or, 12 d'argent et 17 de bronze. Une performance collective qui repose sur la complémentarité entre l'expérience des athlètes confirmés et l'émer-



TRIATHLON / COUPE D'AFRIQUE 2026 (JUNIORS)

Trois médailles pour l'Algérie, dont une en or

Les sélections algériennes (Juniors) de Triathlon ont décroché trois médailles (une or, une argent et une bronze) à la Coupe d'Afrique 2026 de la catégorie, disputée samedi à Monastir (Tunisie). La médaille d'or a été l'œuvre de Saleha Nardjes Berrached, devant sa compatriote Dalia Aïdouni, qui s'était contentée du bronze, au moment où Mohamed Billel Dehbi avait décroché l'argent chez les garçons. Berrached s'était imposée avec un chrono de 1:07.21, devant la Tunisienne Aya Dhifallah (1:07.53), et sa compatriote Dalia Aïdouni (1:08.25), alors que Dehbi avait réussi un chrono de 56:57, qui l'avait placé à la deuxième place, derrière le Tunisien Mohamed Amine Khemaïs, vainqueur chez les garçons en 55:39. Les épreuves se sont déroulées sur une distance de 20 kilomètres (vélo), 5 kilomètres (course à pied) et 750 mètres de nage (Sprint). Ouverte également aux catégories des U13, U15 et U17, la compétition s'est déroulée à Skanes, relevant de la région de Monastir.

JEUX AFRICAINS UNIVERSITAIRES AU CAIRE

La sélection nationale universitaire s'illustre dans plusieurs disciplines

LA SÉLECTION nationale universitaire a remporté 19 médailles d'or, 14 médailles d'argent et 16 médailles de bronze dans plusieurs disciplines, lors de la 12e édition des Jeux africains universitaires organisée à l'Université américaine du Caire (Egypte). Lors de ces compétitions, les athlètes de la sélection nationale universitaire de natation ont décroché 10 médailles d'or, 9 médailles d'argent et 11 médailles de bronze, tandis que la sélection de badminton a remporté 2 médailles d'or et 2 médailles d'argent. En lutte, l'équipe participante a obtenu 4 médailles d'or, une médaille d'argent et 3 médailles de bronze, alors que l'équipe de taekwondo a remporté 3 médailles d'or, 2 médailles d'argent et 2 médailles de bronze. A cette occasion, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a félicité les athlètes de la sélection nationale universitaire pour «leurs brillants résultats lors de cette importante manifestation sportive».

iCloud : peut-on vraiment faire confiance à la protection avancée des données ?

À en croire Apple, la firme développerait des appareils et des environnements logiciels centrés sur le respect et la protection de la vie privée. Entre la promesse, le discours marketing et la réalité, qu'en est-il réellement ?



« Respect de la vie privée. C'est ça l'iPhone. », pouvait-on voir placardé à chaque coin de rue il n'y a pas si longtemps. En 2020, au moment de la sortie d'iOS 14, Apple ne lésine pas sur la communication pro-confidentialité. Une campagne d'affichage qui s'accompagne de spots vidéo tout aussi explicites, mettant en scène des protagonistes hurlant, à qui veut l'entendre, leurs mots de passe, centres d'intérêts, derniers achats en ligne, et autres détails personnels comme leur pointure, nombre de pas quotidiens et numéro de CB.

Un discours plutôt marquant qui ne s'arrête pas là puisque, fin 2022 et avec le lancement d'iOS 16, l'entreprise annonce le lancement de sa Protection avancée des données. Le programme est séduisant sur le papier, promettant le chiffrement de bout en bout des informations stockées dans iCloud. Quoi de mieux pour pousser utilisateurs et utilisatrices à privilégier les services d'Apple et à concentrer leurs activités dans son écosystème fermé ? Sauf que la réalité est bien moins reluisante que ce que voudrait nous faire croire la firme de Cupertino…

Comment Apple prétend protéger votre confidentialité ?

Pour bien saisir ce qui se joue réellement derrière la promesse de confidentialité formulée par Apple, il faut revenir sur la manière dont les données iCloud sont protégées.

La Protection standard des données

En accord avec sa rhétorique sur l'importance du respect de la confidentialité, Apple applique par défaut la Protection standard des données pour iCloud. Une démarche qui sonne bien, mais laisse perplexe quand on creuse un peu. Cette mesure de sécurité fonctionne de manière assez classique : vos données sont chiffrées, aussi bien en transit vers les serveurs d'Apple qu'au repos. Elle couvre un large éventail d'informations personnelles : photos, emails, notes, tout y passe. La promesse est claire : vos données sont blindées contre les intrusions extérieures, conservées dans une sorte de coffre-fort numérique.

Mais – car il y a toujours un "mais" – cette protection a ses failles. La clé de ce coffre-fort, Apple la garde dans sa poche. En clair, même si vos données sont protégées des regards tiers, elles restent visibles pour Apple. Pour la firme, c'est un peu comme avoir un œil dans chaque recoin de son écosystème, une mainmise qui laisse dubitatif. Ainsi, même si la Protection standard des données offre un certain niveau de sécurité contre les menaces extérieures, elle ne garantit pas une confidentialité absolue vis-à-vis d'Apple. Une protection, oui, mais avec des portes dérobées accessibles au géant de Cupertino.

La Protection avancée des données

En décembre 2022, Apple passe à la vitesse supérieure et dévoile la Protection avancée des données pour iCloud qu'elle généralise dès le premier trimestre 2023. Un pas vers davantage de sécurité, semble-t-il. Cette fonctionnalité, à activer manuellement, introduit le chiffrement de bout en bout pour une large gamme de données stockées sur iCloud. Le concept est attrayant : les clés de chiffrement sont générées sur vos appareils, renforçant l'inaccessibilité de vos données, même pour Apple. En théorie, c'est une avancée majeure pour la confidentialité.

Encore une fois, la réalité est bien moins parfaite qu'il y paraît. Malgré ces améliorations, des éléments importants restent hors du champ de cette protection renforcée. iCloud Mail, Contacts, Calendriers – trois applications aux contenus extrêmement sensibles – ne bénéficient pas du chiffrement de bout en bout. Apple justifie leur exclusion du programme de protection avancée par la nécessité de maintenir l'interopérabilité avec d'autres fournisseurs de messagerie et d'agendas. Le chiffrement casse en effet les protocoles IMAP, CardDav et CalDAV. Cependant, avec ce compromis l'entreprise se réserve, encore et toujours, la possibilité d'analyser le contenu de vos e-mails et d'obtenir des informations détaillées sur vos contacts. Un point qui suscite des interrogations sur l'engagement réel d'Apple en matière de confidentialité.

Certaines métadonnées demeurent, elles aussi, en dehors du périmètre de cette protection avancée. Par exemple, le type et la taille des fichiers, le nombre de fois qu'une photo a été vue, ou encore les dates et heures de création/modification des fichiers échappent toujours au chiffrement de bout en bout, sans possibilité de faire autrement. Ces informations, bien que moins sensibles, peuvent offrir un aperçu significatif de vos habitudes et préférences. En bref, si la Protection avancée des données d'Apple est une étape dans la bonne direction, elle laisse un goût d'inachevé. Les utilisateurs et utilisatrices recherchant une confidentialité complète devront se tourner vers d'autres mesures ou services pour combler les lacunes laissées par cette approche sélective de la protection des données.

Comment renforcer sa confidentialité sur les équipements Apple ?

Au regard des limites des protections natives, quelques mesures supplémentaires s'imposent pour améliorer la confidentialité sur les appareils Apple. Tout d'abord, activez sans délai la Protection avancée des données d'Apple.

Bien que non exhaustive, l'option offre une couche de sécurité supplémentaire et non négligeable pour certaines de vos données stockées sur iCloud.

Ensuite, l'essentiel réside dans la prise de conscience des limites inhérentes à cette protection. Les services tels que iCloud Mail, Contacts et Calendriers restent vulnérables, dépourvus du chiffrement de bout en bout. Il est donc essentiel d'envisager des alternatives pour ces applications spécifiques. Pour vos communications, vos rendez-vous et la gestion de vos contacts, tournez-vous vers des services qui offrent un chiffrement de bout en bout par défaut. Un changement d'habitude, certes, mais qui garantit une meilleure sécurisation de vos informations sensibles et personnelles, à l'abri des regards d'Apple. Le recours à des outils alternatifs permet de rétablir un bon équilibre entre le confort offert l'écosystème Apple et la préservation de votre vie privée.

Proton : l'alternative privée par défaut qu'il vous faut

Au regard de la politique de confidentialité arrangée d'Apple, Proton s'impose comme une alternative robuste et fiable. Avec ses produits phares que sont Proton Mail, Proton Calendar et Proton Drive, l'entreprise suisse confirme ses engagements pour le respect de la vie privée. Toutes les informations y sont chiffrées de bout en bout par défaut et sans exception, y compris celles qu'Apple néglige au prétexte d'assurer une interopérabilité entre fournisseurs.

À la base, Proton Mail se distingue par son approche centrée sur la sécurité et la confidentialité. En tant que service mail chiffré, il offre un chiffrement de bout en bout robuste, couplé à un chiffrement zero access de ses serveurs. Une double protection qui garantit que seuls l'émetteur et le destinataire peuvent lire le contenu des emails et accéder aux informations de contacts. Cette technologie de chiffrement avancée assure que même Proton n'a pas accès aux messages de ses utilisateurs, contrairement à iCloud Mail et Apple Contacts qui laissent une porte ouverte à Apple.

Proton Calendar, intégré à Proton Mail, suit cette même philosophie de protection rigoureuse des données. Il se positionne comme une alternative solide à Apple Calendar, en proposant un chiffrement complet des entrées de calendrier. Contrairement à Apple, qui n'a pas étendu son chiffrement de bout en bout à ses services de calendrier, Proton assure une confidentialité totale, vos événements restant privés et protégés des regards indiscrets, y compris ceux de Proton lui-même.

Quant à Proton Drive, il vient compléter l'offre de Proton en tant qu'alternative sécurisée à Apple iCloud.

En mettant l'accent sur la sécurité des données, Proton Drive offre un espace de stockage chiffré pour vos fichiers personnels et vos photos. Toutes les données stockées sont chiffrées, non seulement pendant le transfert mais aussi au repos, rendant tout accès non autorisé pratiquement impossible. Là où iCloud conserve certaines métadonnées accessibles, Proton Drive assure une confidentialité sans faille. C'est donc un écosystème complet et hautement sécurisé que propose Proton, se posant en véritable bouclier contre les intrusions et les regards indiscrets, y compris ceux des fournisseurs de services eux-mêmes. Pour les utilisateurs soucieux de préserver leur vie privée au-delà des promesses marketing, Proton Mail, Proton Calendar et Proton Drive se présentent comme des alternatives plus que convaincantes à iCloud, comblant les lacunes laissées par les services d'Apple en matière de confidentialité. Notons au passage que Proton propose depuis peu des applications natives pour macOS.

Photoshop et Lightroom gagnent de nouvelles fonctions : lesquelles vont vraiment vous faire gagner du temps ?

Le champion de la créativité numérique déploie une nouvelle série de fonctions dans ses logiciels phares, Photoshop et Lightroom, conçues pour accélérer un peu plus les manipulations les plus répétitives du quotidien.

On n'arrête plus Adobe. Avec ces nouvelles fonctions pour Photoshop et Lightroom, l'éditeur s'attaque à une série de petites tâches chronophages qui finissent par grignoter du temps dans tous les flux de production.
Recomposer une image, remettre de l'ordre dans un fichier PSD devenu illisible, retrouver un visuel perdu dans une photothèque ou offrir un rendu nostalgique en un clic à une série de clichés, c'est sur ce terrain très concret que le californien progresse ce mois-ci.



Photoshop fait pivoter les objets et remet de l'ordre dans les fichiers

Côté Photoshop, la nouveauté la plus visible s'appelle Rotation de l'objet. Désormais accessible à tous, l'outil permet de faire pivoter ou d'incliner un élément 2D en lui donnant un effet de profondeur proche d'un rendu 3D, avec une prévisualisation directement sur la zone de travail avant export en pleine résolution. L'idée est de permettre de tester rapidement un nouvel angle sans devoir reconstruire toute la scène.
Adobe ajoute aussi une fonction discrète, mais probablement la plus utile au quotidien. Avec Layer Cleanup, Photoshop peut supprimer les calques vides et renommer automatiquement les autres en fonction de leur contenu. Sur des fichiers accumulant les retouches, les variantes et les allers-retours en équipe, ce n'est pas la fonction la plus spectaculaire, mais c'est sans doute l'une de celles qui peuvent faire gagner le plus de temps sur un projet collectif.

Lightroom accélère la recherche et le tri

L'appli préférée des photographes professionnels et des passionnés de la photo évolue dans la même logique. Adobe améliore la recherche de Lightroom, qui permet désormais de retrouver plus facilement des images à partir d'une description formulée en langage naturel.
En parallèle, l'application reçoit de nouveaux presets inspirés du cinéma, pensés pour obtenir plus rapidement certains rendus visuels, notamment sur des tonalités plus chaudes ou plus nostalgiques.
L'éditeur promet aussi des gains côté performances.
Lightroom doit ainsi accélérer le tri assisté des images et rendre certains réglages nettement plus réactifs, avec des curseurs annoncés jusqu'à cinq fois plus rapides. Il n'y a pas que l'IA dans la vie...

Tests en aveugle : FSR 4, FSR 4.1 et DLSS 4.5 vus par les joueurs !



DE NOUVEAUX tests réalisés en aveugle, de nouvelles impressions recueillies par ComputerBase afin de laisser les joueurs s'exprimer sur les dernières techniques de mise à l'échelle.
Vous vous en souvenez peut-être, en février dernier, le site ComputerBase a publié un dossier afin de laisser les joueurs comparer DLSS, FSR et mode natif sur certains jeux. Des essais menés en aveugle pour vérifier le ressenti des techniques de mise à l'échelle de nos cartes graphiques.

Sept jeux pour départager les trois upscalers

Quelques semaines après leur premier article, les Allemands de ComputerBase ont donc décidé de remettre à contribution leur communauté au travers d'un second test en aveugle pour, cette fois, mettre à l'épreuve FSR 4.1.
De fait, il n'est plus question d'opposer l'upscaling d'AMD ou de NVIDIA au mode de rendu natif, pas plus d'ailleurs qu'il n'est question d'intégrer le XeSS, la technique conçue par Intel. La seconde édition de ce passionnant travail se focalise donc sur FSR 4.1, arrivé en mars dernier à la faveur du lancement des nouveaux pilotes Adrenalin en version 26.3.1.
Logiquement, principe et fonctionnement de cette nouvelle expérience sont identiques à la précédente : les rédacteurs de ComputerBase ont activé les trois techniques de rendu sur 7 jeux et demandent aux visiteurs du site de voter pour celui qu'ils préfèrent, sachant qu'il est aussi possible de ne donner aucune préférence, en indiquant qu'on ne fait guère la différence.
Les sept jeux concernés sont : Anno 117, ARC Raiders, Assassin's Creed Shadows, Call of Duty: Black Ops 7, Kingdom Come: Deliverance 2, Resident Evil Requiem et The Last of Us Part I. Notez donc qu'ils diffèrent pas mal de la précédente sélection.

DLSS 4.5 systématiquement devant FSR 4.1/FSR 4.0

Notez aussi que si, comme sur le premier dossier, il n'est pas question de juger sur des images fixes, contrairement à ce que certains lecteurs avaient cru, les rédacteurs de ComputerBase proposent bien de courtes vidéos.
Après avoir vu les vidéos, les lecteurs du site pouvaient donc voter et il convient tout d'abord de souligner que le nombre de participants est très nettement inférieur à celui du premier dossier.
On parle parfois de diviser par dix les votants. De plus, dans la plupart des cas, près de 50 % des lecteurs n'ont pas exprimé de vote.
Première information importante malgré tout : au moins un tiers des votants a eu du mal à voir une quelconque différence entre les trois techniques de mise à l'échelle avec un résultat qualifié de « équivalent ».
Forcément, cela tempère nettement les avis exprimés par les autres votants qui, cependant, semblent donner un avantage au DLSS 4.5 de NVIDIA.
Dans cinq cas sur sept, DLSS 4.5 est le premier choix des joueurs, devant le vote « équivalent ». Même lorsqu'il n'est pas en tête, DLSS 4.5 devance à chaque fois FSR 4.0 et FSR 4.1. Motif de satisfaction pour AMD : ce dernier est certes dépassé par DLSS 4.5, mais il est systématiquement préféré à FSR 4.0, lequel est très largement distancé sur tous les jeux. Enfin, il est intéressant de rappeler – comme le font nos confrères en fin de dossier – que l'implémentation de FSR 4.1 n'entraîne aucune perte au niveau des performances, et ce, que l'on parle du mode performance ou du mode qualité. En revanche, le gain par rapport à un mode de rendu natif est, bien sûr, très impressionnant.

Opérateur et Analyste, les 2 premiers agents IA intégrés par Qonto

LA LICORNE Qonto a déployé deux premiers agents IA dans son application : Opérateur et Analyste. Ils permettent à l'utilisateur l'exécution déléguée de certaines opérations et l'interrogation des données. Un 3e agent, le Collecteur, est prévu.
En 2024, la fintech Qonto lançait sa stratégie GenAI. La licorne mettait alors l'accent sur les usages internes de l'intelligence artificielle. Un chatbot de type FAQ, baptisé Moshi, entrait également en service.
En ce qui concerne l'intégration de l'IA directement au sein des services destinés aux clients, Qonto avançait là de manière exploratoire. En 2026, et de manière alignée avec la tendance sur le marché, la startup embarque de l'IA dans son produit.

De Moshi, chatbot FAQ, à des agents spécialisés

Les utilisateurs de son appli ont ainsi accès à deux agents IA spécialisés nommés L'Opérateur et L'Analyste. L'initiative vise à automatiser certaines opérations et à faciliter l'interrogation des données en langage naturel.
Cette stratégie de délégation à des agents promet un gain de productivité tangible et de transformer la gestion comptable en un système proactif capable d'anticiper les besoins opérationnels. C'était d'ailleurs la promesse faite en 2024 lors de Big Data Paris.
L'Opérateur se positionne comme le bras armé de l'exécution financière, conçu pour absorber la friction liée au traitement des flux sortants et entrants. Sa fonction primaire est de transcrire des instructions en langage naturel en opérations bancaires structurées.

L'Inde a voulu participer à la coupe du monde de football de 1950 sans chaussures



Lors de la célèbre coupe du monde disputée au brésil en 1950 et remportée par l'Uruguay, l'Inde fut invitée par la FIFA pour participer à cette quatrième coupe du monde. A l'époque, les footballeurs indiens jouaient sans chaussures, les pieds nus ! La FIFA a refusé que les joueurs participent sans chaussures, ces derniers faisant partie du jeu... L'inde finit par se retirer et ne participa finalement pas à cette coupe.

Seulement 20% du Sahara est recouvert de sable !



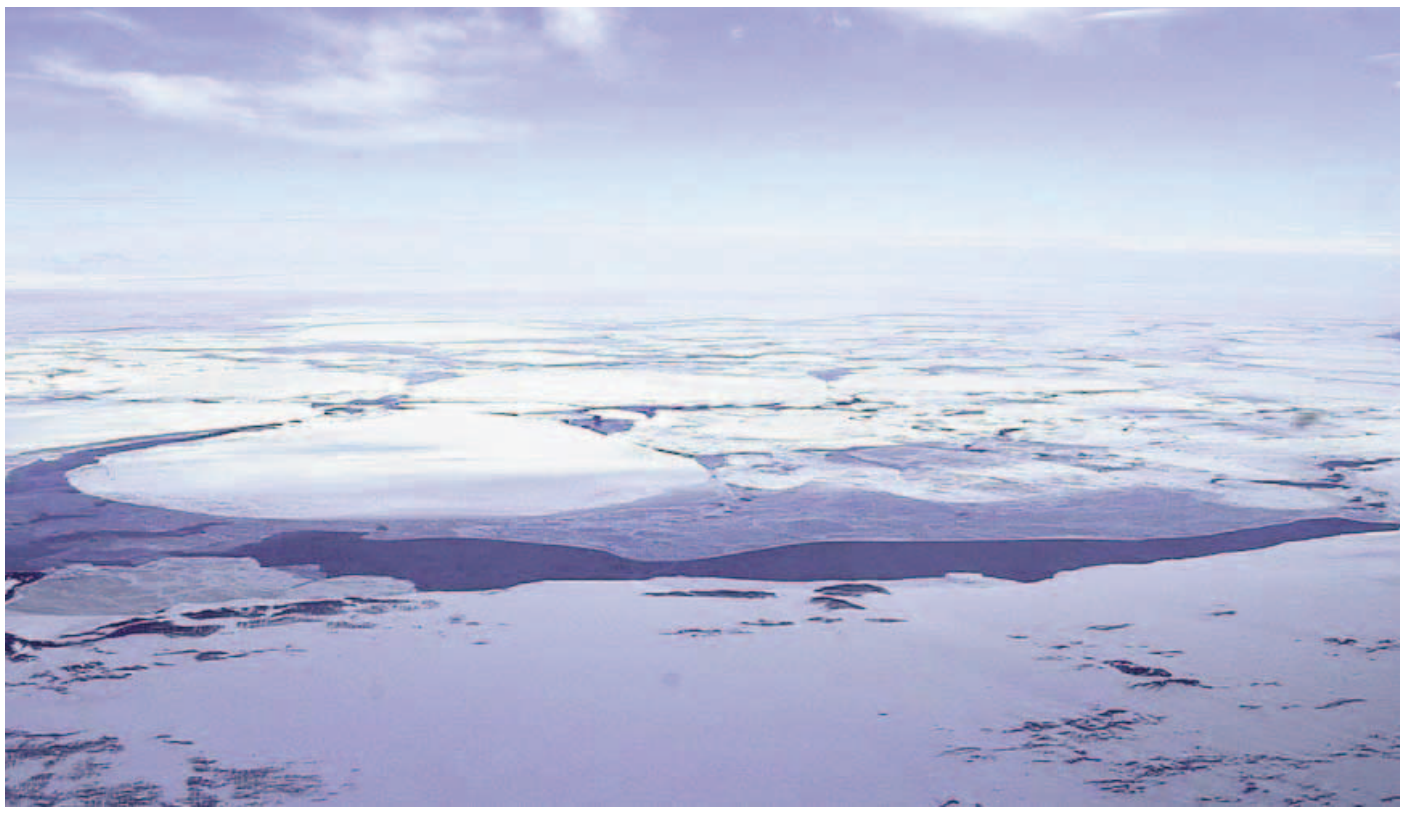
Quand vous pensez au Sahara, vous imaginez probablement des dunes de sable sans fin. Cependant, la vérité est bien différente. En réalité, seulement 20% du Sahara est recouvert de dunes de sable.Le Sahara, qui est le plus grand désert de notre planète couvant une superficie de 8,5 millions de kilomètres carrés est formé non seulement de dunes de sable, mais aussi de plaines nues de gravier et de cailloux connues sous le nom de reg, de bancs de calcaire ou d'arène, de montagnes, de plaines de sel appelées Hamadas, de fleuves secs (les oueds) et bien sûr d'oasis.

Le syndrome de Cotard est un syndrome qui fait croire au sujet qu'il est mort !



Le Syndrome de Cotard est un trouble mental rare qui donne l'impression aux personnes qui en souffrent qu'elles sont mortes, qu'elles n'existent plus et que leurs organes sont en décomposition, ou qui ont perdu leur sang, ce qui peut les amener à se suicider.
Le syndrome est nommé d'après Jules Cotard, un neurologue français qui était la première personne à décrire ce trouble lors d'une conférence en 1880 à Paris.
Il n'existe pas encore de réels traitements, cependant, certains malades ont pu être soignés grâce à des antipsychotiques, des antidépresseurs et des traitements par électrochocs.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS



Une Norvégienne de 21 ans devient la personne la plus jeune à atteindre le pôle Sud, seule et sans assistance

petit détour•
Le 14 décembre 1911, Roald Amundsen avait atteint le premier le pôle Sud géographique au terme d'une course tragique avec le Britannique Robert Scott, qui mourra de froid et d'épuisement, avec ses coéquipiers, sur le chemin du retour

Une Norvégienne de 21 ans est devenue dans la nuit de lundi à mardi la plus jeune personne à gagner le pôle Sud à ski, seule et sans assistance, a annoncé son entourage ce mardi 14 janvier. Cent quatorze ans après son compatriote, l'explorateur polaire Roald Amundsen, premier à rejoindre le pôle Sud, Karen Kyllesø, née le 9 mai 2003, a parcouru quelque 1.130 km en près de 54 jours sur le continent antarctique.
«C'est à la fois fantastique et un peu étrange», a déclaré la jeune femme, jointe par la chaîne norvégienne TV2. «J'ai bien sûr un sentiment d'accomplissement et de joie mais je dois aussi admettre que c'est un peu bizarre de quitter la bulle dans laquelle j'ai été ces deux derniers mois», a-t-elle dit.
« C'est une page de l'histoire polaire qui s'est écrite », a déclaré son mentor, l'aventurier norvégien Lars Ebbesen. La jeune Scandinave détrône le Français Pierre Hedan qui, selon le Guinness World Records, était depuis le 7 janvier 2024 le plus jeune à avoir atteint le pôle Sud, seul et sans assistance, à l'âge de 26 ans.

« Le sillon des héros polaires norvégiens »

Tout petit gabarit - 1,52 m pour 48 kg -, Karen Kyllesø a tiré un traîneau d'une centaine de kg, soit deux fois son poids, pour gagner le pôle qu'elle a atteint tard lundi soir, par des températures de -25 °C. Une fois sa destination atteinte, elle dit avoir demandé «des pâtes à la bolognaise, une salade et des légumes» arrosés d'une canette de soda et d'une petite flûte de champagne. À 15 ans, elle était déjà devenue en 2018 la plus jeune fille à avoir traversé le Groenland à ski.
« À peine arrivée, elle m'avait demandé : + Tu crois que je peux aussi aller au pôle Sud ? + », se rappelle Lars Ebbesen. Le Premier ministre norvégien Jonas Gahr Støre a salué une jeune aventurière qui « suit le sillon des héros polaires norvégiens ». Le 14 décembre 1911, Roald Amundsen avait atteint le premier le pôle Sud géographique au terme d'une course tragique avec le Britannique Robert Scott, qui mourra de froid et d'épuisement, avec ses coéquipiers, sur le chemin du retour.

Investiture de Donald Trump : Tout savoir sur « Air Force One », l'avion du président américain (et donc d'Harrison Ford)



MASTER OF THE AIR • Alors que Donald Trump va prêter serment ce lundi, focus sur l'un des grands symboles de sa puissance : « Air Force One ». Véritable forteresse volante, cet avion combine luxe, technologie et sécurité.
Même s'il n'a pas été trop dépaysé pendant son absence de la Maison-Blanche puisqu'il disposait de son propre avion, un Boeing 757 à son nom (son Trump Force One, comme il se plait à l'appeler), Donald Trump voyagera désormais à bord d'Air Force One. Et ce, pour quatre nouvelles années.
En réalité, et selon le site officiel de la Maison-Blanche, Air Force One est un indicatif d'appel utilisé par tout avion de l'US Air Force transportant le président des États-Unis (si vous avez vu le génial Air Force One avec Harrison Ford, vous le savez déjà). Un terme qui trouve son origine en 1953, après un incident durant lequel un avion commercial partageant le même numéro de vol qu'un appareil présidentiel pénétra son espace aérien. Désormais, tout avion transportant le président est désigné ainsi, bien que l'appellation soit généralement associée à deux Boeing 747-200 numérotés VC-25A dans l'inventaire militaire.

Une forteresse volante

Air Force One est conçu pour résister aux situations les plus critiques. Équipé de leurres infrarouges, de dispositifs pour brouiller les radars ennemis et de systèmes anti-missiles, il peut faire face à diverses menaces. Sa structure est renforcée pour se protéger contre les explosions et les fenêtres blindées complètent ce bouclier technologique.
n cas de menace biologique ou chimique, des systèmes de filtration de l'air assurent la sécurité de ses occupants. L'équipage, soigneusement sélectionné et formé, est capable de gérer des crises majeures, garantissant la continuité du pouvoir présidentiel.

En ligne avec le monde entier

Les capacités de communication d'Air Force One sont tout aussi impressionnantes. Avec ses 87 lignes téléphoniques, ses systèmes de communication cryptés et sa connexion satellite, l'avion permet au président de rester en contact permanent avec ses conseillers, les dirigeants mondiaux et les forces armées américaines.
Lors des attentats du 11 septembre 2001, l'avion était devenu un véritable centre de commandement pour George W. Bush, alors en déplacement en Floride. Pendant que l'espace aérien américain était fermé, il était le seul appareil autorisé à voler sur le territoire américain.

Confort, autonomie et design emblématique

Air Force One allie fonctionnalité et confort. Sur ses trois étages et 372 m², il comprend des chambres, une salle de conférence, une suite médicale et une cuisine capable de nourrir plusieurs centaines de personnes. Avec une autonomie initiale de 12.600 kilomètres, l'avion peut prolonger son vol grâce au ravitaillement en plein ciel, offrant une mobilité quasi illimitée en cas de crise majeure. Le design emblématique de l'avion, bleu ciel et blanc, avec l'inscription « United States of America », a été conçu en 1962 sous l'influence de Jacqueline Kennedy et du designer Raymond Loewy.

"Un réchauffement planétaire global", ce scénario qui expliquerait l'évolution du climat des hémisphères nord et sud



Des chercheurs ont reconstitué 70 000 ans d'histoire des glaciers de l'hémisphère sud et les ont comparés avec les données de glaciers de l'hémisphère nord. Ces résultats leur ont donné des pistes de réflexion pour expliquer l'évolution du climat des deux hémisphères.

Une avancée pour expliquer les mécanismes climatiques à l'origine de la "bascule bipolaire". Ce phénomène apparu sur Terre lors de la dernière période glaciaire, il y a environ 70 000 à 15 000 ans, est responsable de l'évolution opposée du climat des hémisphères nord et sud. Si les causes de ce bouleversement ont contribué à forger le monde tel que nous le connaissons, des chercheurs pensent avoir mis en évidence un scénario encore inédit. Dans une étude parue au sein de Nature Geoscience, une équipe internationale menée par l'Ifremer, l'institut français dédié à la connaissance de l'océan, identifie le réchauffement climatique planétaire comme le facteur à l'origine de cette bascule.

70 000 ans d'histoire des glaciers de l'hémisphère Sud reconstitué par les chercheurs

Dans le cadre de leurs recherches, les scientifiques se sont rendus au large de la Nouvelle-Zélande pour prélever des échantillons du sous-sol marin à l'aide d'un carottier.
Ce "carottage sous-marin" a permis de recueillir des sédiments glaciogéniques (des dépôts de particules et de matériaux) abandonnés par les glaciers en mouvement.
"Ces archives naturelles ont permis de reconstituer 70 000 ans d'histoire des glaciers de l'hémisphère Sud", notent les chercheurs dans un communiqué.
Puis, les spécialistes ont comparé ces données avec celles des glaciers européens et nord-américains.

Après analyse, les scientifiques ont observé des résultats "inattendus".
En effet, que ce soit dans l'hémisphère nord ou sud, les deux glaciers ont "connu des phases de recul simultanées". Selon les chercheurs "ce synchronisme est constaté lors des stades d'Heinrich, des épisodes caractérisés par un refroidissement brutal de l'Atlantique Nord, consécutif à un réchauffement planétaire global générant un déversement massif d'eau douce dans l'océan".

Un scénario qui pourrait expliquer la "bascule bipolaire"

Ce phénomène n'a pas été sans conséquence sur les océans en ralentissant durablement la circulation méridienne de retournement de l'Atlantique (AMOC). Ce courant joue un rôle important dans la régulation du climat mondial en redistribuant la chaleur et la salinité à travers l'océan planétaire. Les chercheurs estiment que le ralentissement de l'AMOC "a provoqué un refroidissement de l'Atlantique Nord alors qu'une accumulation de chaleur se produisait simultanément dans l'hémisphère Sud". Ce phénomène de transfert d'énergie entre les pôles est appelé la "bascule bipolaire". Alors, que se serait-il passé ? Selon ces dernières découvertes, un réchauffement planétaire global a précédé chaque épisode de fonte glaciaire lors des stades d'Heinrich, malgré un refroidissement localisé dans l'Atlantique Nord. "Les scientifiques concluent ainsi que ce réchauffement global a constitué un prérequis à la mise en place de la bascule bipolaire, laquelle s'est produite dans un second temps, en réponse au ralentissement de la circulation méridienne de retournement de l'Atlantique (AMOC)".

Pourquoi ces résultats sont importants ?

Pour les chercheurs cette découverte remet en question "l'idée d'un simple "basculement" climatique entre hémisphères, un concept jusqu'ici majoritairement fondé sur l'étude des glaces du Groenland et de l'Antarctique".
"En reliant la réponse simultanée des glaciers des deux hémisphères à d'anciens bouleversements climatiques, notre étude démontre à quel point le système climatique terrestre est complexe, sensible et interconnecté", explique dans un communiqué Samuel Toucanne, premier auteur de la publication et chercheur en géosciences marines à l'Ifremer.
Ces travaux soulignent l'importance de mieux comprendre les mécanismes climatiques du passé afin d'améliorer les modèles de prévision actuels et d'anticiper plus finement les impacts du changement climatique global lié aux activités humaines.

Fonte des glaces: le phénomène est plus grave qu'on ne le pensait, selon une nouvelle étude

DES MESURES réalisées au plus près d'un glacier d'Alaska révèlent que, sous sa surface, le mélange entre eau douce et eau salée est bien plus important que prévu. Et il n'est pas sans conséquences pour la circulation océanique.
Dans le Grand Nord, les glaciers continuent de fondre à une vitesse alarmante et donc de déverser leur eau douce dans la mer. Ce mélange avec l'eau salée, dont l'importance était jusqu'alors sous-estimée, influencerait directement les courants marins, avec des conséquences sur le climat et les écosystèmes, révèle une nouvelle étude publiée dans la revue spécialisée Journal of Geophysical Research : Oceans. "La quantité d'eau douce qui remonte depuis le fond sous-marin peut être beaucoup plus volumineuse que ce que prédit la théorie des panaches de flottabilité", expliquent les auteurs, appelant à revoir les modèles actuels.
Mesurer ces fameux panaches n'est pas simple. La théorie évoquée par les chercheurs montre comment l'eau douce, moins dense que l'eau salée, remonte naturellement vers la surface et interagit avec cette dernière. Mais sur le terrain, près des glaciers, le travail d'observation et de collecte s'avère d'une extrême dangerosité. À tout moment, des morceaux de glace peuvent tomber et s'écraser sur les navires de recherche. C'est pourquoi "les données empiriques permettant de vérifier cette théorie ont rarement été collectées", exposent en introduction les scientifiques.

Une mission inédite en Alaska

Heureusement, l'équipe de Bridget Ovall a trouvé une solution pour contourner le problème. En Alaska, elle et ses confrères ont utilisé des kayaks télécommandés équipés d'instruments pour approcher le glacier LeConte, aussi appelé Xeitl Sít' par les peuples autochtones de la région, long de 34 km et large de 1,6 km.
C'est ainsi que, pour la toute première fois, des chercheurs ont pu mesurer "la taille, la forme et la vitesse d'un panache directement au-dessus de l'eau qui remonte", grâce à leurs instruments qui ont envoyé des signaux acoustiques vers le fond, sans que personne ne se mette en danger.

Des résultats surprenants

Les résultats obtenus à l'issue de l'expérience prouvent que le volume d'eau douce présent dans l'eau salée est largement au-dessus des prédictions. Cette eau remonte à des vitesses "supérieures à un mètre par seconde", plus rapidement qu'attendu. "La théorie ne capture pas jusqu'où l'eau douce attire l'eau salée dans le panache, ce qui conduit à sous-estimer son volume jusqu'à 50 %", souligne le rapport.
Pour les auteurs, les premiers modèles sous-estiment la partie immergée du glacier, ce qui fausserait leurs calculs. D'autres facteurs, encore non identifiés, sont aussi "probablement" impliqués dans ces écarts, stipulent-ils.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

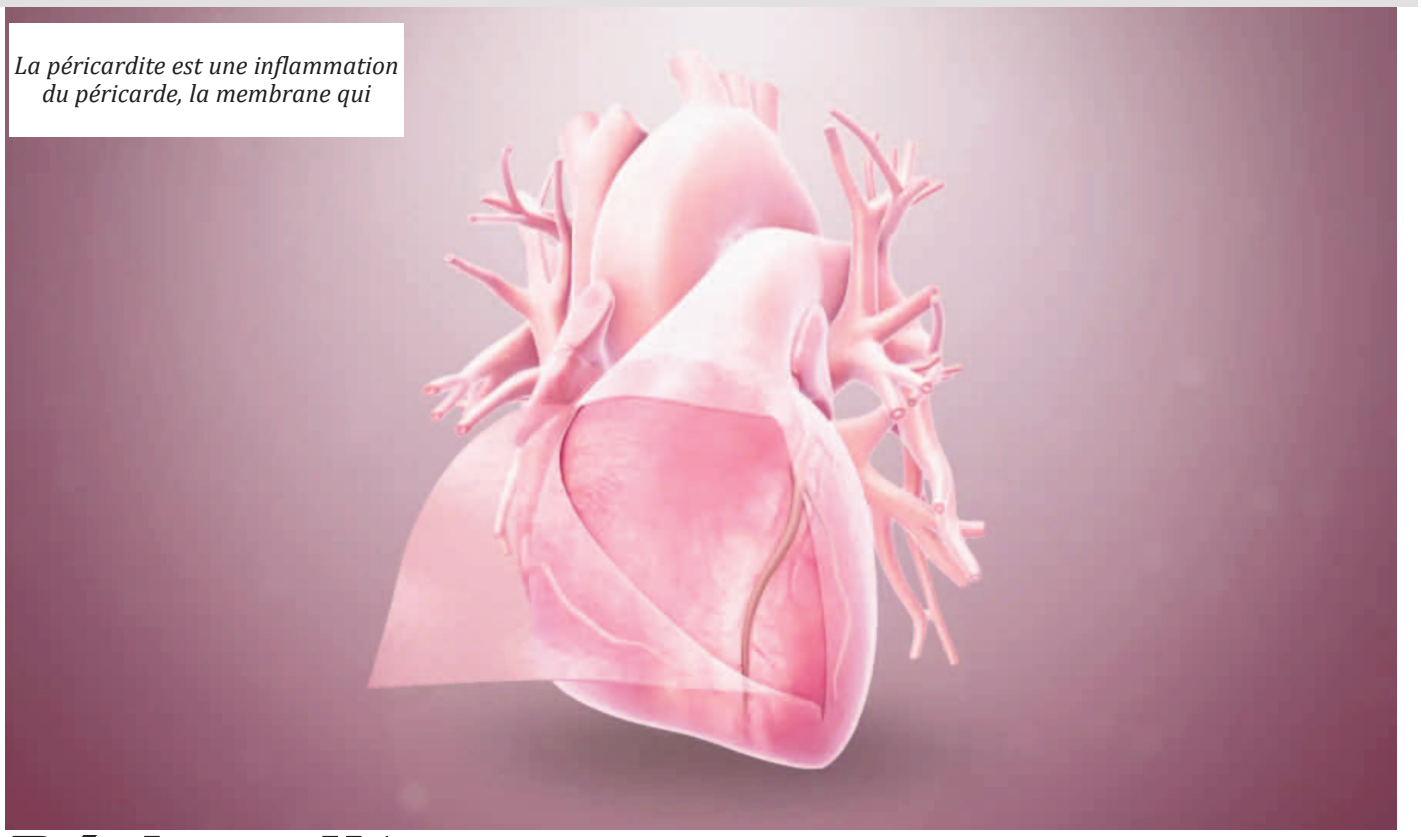
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



La péricardite est une inflammation du péricarde, la membrane qui

Péricardite : de l'eau autour du coeur, est-ce grave ?

Une péricardite correspond à l'inflammation du péricarde, l'enveloppe du coeur. "Le péricarde entoure le cœur. Il est composé de deux feuillets (un feuillet pariétal qui est extérieur et un feuillet viscéral qui est intérieur). Et au sein de l'espace péricardique, il y a du liquide lubrifiant qui enveloppe le cœur et qui lui permet de se contracter et de bouger sans qu'on le sente. En cas d'inflammation du péricarde, les feuillets ne peuvent plus glisser l'un contre l'autre sans frottement, ce qui peut entraîner des douleurs. C'est un peu comme si on frottait deux morceaux de cuir entre eux : ils accrochent", décrit le Dr Delesalle. La péricardite provient le plus souvent d'un mécanisme inflammatoire, réactionnel à une infection virale.

Il y a plusieurs types de péricardites :
► la péricardite aiguë : elle survient d'un coup et dure peu de temps (quelques semaines)
► la péricardité chronique : elle dure plus de 3 mois. Généralement, elle résulte d'une tuberculose ou est consécutive à une radiothérapie (au niveau du sein gauche notamment lors d'un cancer du sein) ou à une chirurgie cardiaque "Pour opérer le cœur, on l'ouvre et il peut y avoir une réaction inflammatoire à distance de l'opération qui va devenir chronique et qui va entraîner une constriction du péricarde : l'enveloppe n'est plus très souple, devient rigide ou plus épaisse, ce qui va contraindre le cœur qui aura moins d'espace pour sa mobilité. Dans ce cas, on parle de péricardite chronique constrictive" explique le Dr Delesalle. Avant d'ajouter : "Dans le cas d'une péricardite chronique, l'inflammation dure plus longtemps que pour une péricardite aiguë, ce qui peut entraîner un remaniement fibreux du péricarde, dont des calcifications."

► la péricardite qui provient d'un épanchement "autrement dit, d'un liquide en excès dans la cavité péricardique", précise notre cardiologue. On parle d'épanchement péricardique pour caractériser l'accumulation de liquide autour du coeur.
► la péricardite sèche lorsqu'il n'y a pas de liquide en excès dans la cavité péricardique, en opposition à la péricardite avec épanchement. "Attention à ne pas poser le diagnostic de péricardite sèche à tort, car certains épanchements peuvent être invisibles à l'échographie cardiaque" tient à préciser notre interlocuteur.
► la péricardite idiopathique quand on ne connaît pas sa cause.

Quelles sont les causes d'une péricardite ?

Une infection virale (infection ORL bénigne : rhume, angine, laryngite, rarement Covid...).
Une infection bactérienne.
Une infection pulmonaire.
Un cancer.
Des rayons de radiothérapie.
Une tuberculose (péricardite chronique).
Des maladies auto-immunes (lupus érythémateux systémique (ou disséminé), (poly)arthrite rhumatoïde, fièvre rhumatismale ...).
Une insuffisance rénale.
Un infarctus (forme tardive de péricardite).
Une chirurgie cardiaque (péricardite sur une effusion de sang).
Certains virus peuvent être responsables d'une péricardite comme :
Entérovirus (coxsackie)
Herpès (cytomégalovirus, virus Epstein-Barr, human herpes virus-6)
Adénovirus
Parvovirus B19
Sars-CoV-2 (c'est rare)

Péricardite virale : symptôme, cause, durée, traitement

Inflammation du péricarde, la membrane qui enveloppe le cœur, la péricardite est dite " virale " quand elle est due à un virus. Quels sont les symptômes ? Les traitements ? Éclairage avec le Dr Walid Amara, cardiologue au Groupe Hospitalier Grand Paris Nord Est et Président Île de France du Collège National des Cardiologues des Hôpitaux.

Quels sont les symptômes d'une péricardite ?

Une péricardite peut être symptomatique ou asymptomatique (sans symptômes). "Généralement, une péricardite virale chez un sujet jeune entraîne une douleur dans la poitrine. Mais une péricardite peut également être détectée de manière fortuite suite à des examens réalisés dans le cadre d'un cancer ou d'une autre pathologie (cirrhose du foie, pathologie digestive...) sans que le patient n'observe une douleur particulière", détaille le Dr Delesalle. Dans le cas d'une péricardite symptomatique, on peut observer une fièvre, des difficultés à respirer, des palpitations, un essoufflement, de la toux...

Comment reconnaître la douleur d'une péricardite ?

La douleur typique d'une péricardite est "une douleur à la poitrine, oppressante, du côté du cœur (mais pas toujours), augmentée en position allongée et lors de l'inspiration" décrit notre spécialiste.

Comment pose-t-on le diagnostic d'une péricardite ?

"Face à une suspicion de péricardite, la plus grande difficulté est d'affirmer le diagnostic afin de mettre en place un traitement adapté", prévient notre interlocuteur. Pour cela, on se base sur plusieurs critères
Un faisceau d'arguments cliniques : le type de douleur ressentie, la présence de fièvre.
L'écoute du cœur en auscultation à l'aide d'un stéthoscope (un bruit très particulier de frottement peut alerter le médecin).
Des signes spécifiques à l'électrocardiogramme.
L'aspect du cœur sur l'échographie cardiaque (épanchement péricardique...).
Les résultats de la prise de sang (élévation des biomarqueurs d'inflammation).
La preuve d'une inflammation péricardique par une technique d'imagerie (scanner, IRM).
Les résultats d'une radiographie thoracique.

Quels traitements pour guérir une péricardite ?

Le traitement dépend du type et de l'origine de la péricardite :
► Face à une péricardite virale chez un sujet jeune et en bonne santé, le traitement consiste en la prescription d'anti-inflammatoires : l'aspirine (administrée pendant quelques semaines, schéma à posologie décroissante avec différents paliers) et la colchicine (administrée au long cours, pendant deux à trois mois afin de limiter le risque de récidive de péricardite). En plus des anti-inflammatoires, on peut aussi administrer des antidouleurs tel que le paracétamol. "S'il y a un épanchement, on refait un contrôle de l'échographie pendant le traitement anti-inflammatoire et après pour s'assurer que l'épanchement régresse. On fait un contrôle de la prise de sang pour vérifier que l'inflammation régresse et envisager d'arrêter les anti-inflammatoires", détaille le cardiologue.
► Face à une péricardite tuberculeuse, il faut traiter la tuberculose.
► Face à une péricardite d'origine bactérienne, le traitement consistera en la prise d'antibiotiques
► Face à une péricardite avec épanchement, chez un patient pris en charge pour un cancer, ce sera éventuellement de la colchicine, de la chimiothérapie voire une ponction chirurgicale du péricarde.

Quelles sont les complications possibles d'une péricardite ?

Parmi les complications possibles d'une péricardite :
► La myocardite, une inflammation du muscle cardiaque associée à un risque d'arythmie cardiaque et d'arrêt cardiaque
► La récidive d'une péricardite (on parle d'une péricardite incessante ou intermittente). Dans ce cas, on peut être amené à faire des examens plus poussés, notamment des sérologies virales plus recherchées pour détecter le virus en cause, ainsi qu'une IRM cardiaque.
► La tamponnade cardiaque est la complication d'un épanchement péricardique. "Dans ce cas de figure, l'enveloppe cardiaque (donc le péricarde) se remplit de liquide de façon tellement importante que le liquide va comprimer le cœur, qui n'arrive plus à se remplir de sang à chaque cycle cardiaque, donc le cœur s'accélère, la tension baisse, il peut y avoir des œdèmes au niveau des jambes et cela peut conduire à l'arrêt cardiaque", explique le Dr Delesalle.

Comment faire la différence entre une myocardite et une péricardite ?

"Une péricardite est une inflammation du péricarde qui entraîne une douleur, donc un symptôme qu'il convient de traiter, mais elle n'est pas grave en soi. En revanche, une myocardite est une inflammation du muscle cardiaque qui est associée à un risque d'arythmie cardiaque (trouble du rythme cardiaque) et donc d'arrêt cardiaque. Donc s'il y a une péricardite avec une myocardite, on va privilégier la prise en charge de la myocardite", insiste le Dr Delesalle. La façon de les distinguer est de faire un dosage de la troponine qui est une enzyme cardiaque.

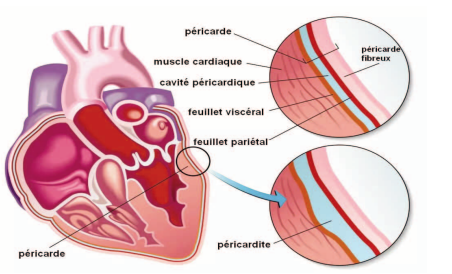
► Troponine élevée : signe d'une inflammation du muscle cardiaque, on s'oriente plutôt vers une myocardite.
► Troponine normale : signe d'une inflammation de la membrane cardiaque, on s'oriente plutôt vers une péricardite.

Une péricardite est-elle mortelle ?

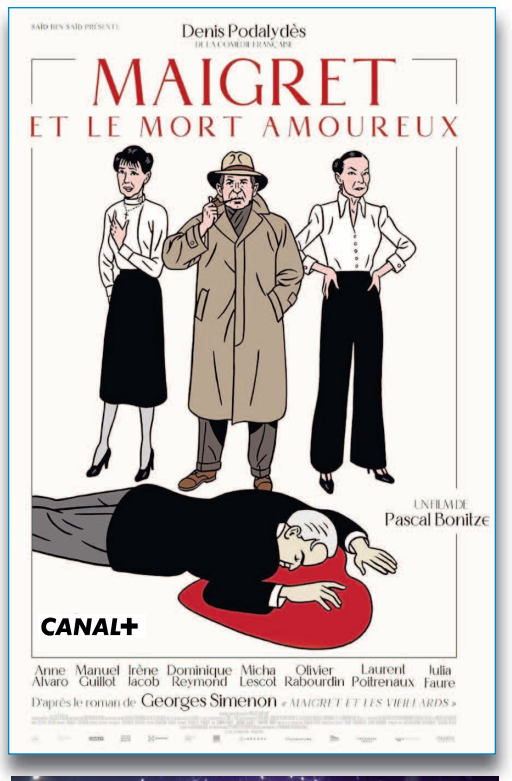
"En général non, répond d'emblée notre interlocuteur. Néanmoins, c'est intéressant de poser un diagnostic assez vite pour mettre en place un traitement adapté. Il y a toutefois un premier problème : les symptômes cliniques et les signes à l'ECG sont variables et dépendent de la position des feuillets. De même, le frottement à l'auscultation peut être entendu à un moment T et ne plus être entendu 5 minutes après, ce qui complexifie le diagnostic. Faire le diagnostic d'une péricardite permet aussi et surtout d'éliminer par une prise de sang le diagnostic d'une myocardite associée, qui peut être mortelle"

Combien de temps d'arrêt pour une péricardite ?

Généralement une péricardite aiguë nécessite une période de convalescence et peut nécessiter un arrêt de travail allant de 2 à 4 semaines, "mais l'arrêt de travail n'est pas systématique, tout dépend du métier et s'il y a une activité physique ou non", rappelle notre interlocuteur. "Dans tous les cas, la reprise du travail doit être progressive.









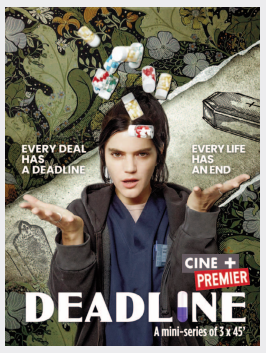






JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Téléréalité - 2026 — TF1
Koh-Lanta

21h00 Emission spéciale - France 2026 — France 2
Sauvons nos forêts

20h50 Série dramatique - 2026 — 6ter
9-1-1

21h00 Film policier - 2026 — CANAL+
Maigret et le mort amoureux

21h00 Musique — W9
Les 20 Chansons de Céline Dion
préférées des Français

22h50 Film de science-fiction — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - 2006
Les fils de l'homme

21h05 Série humoristique — 6ter
France
Kaamelott

21h00 Série humoristique 2025 — CINE+ PREMIER
Deadline

21h00 Rugby — CANAL+ SPORT
Fractionné Rugby

21h00 Cinéma - 2025 — CINE CINEMA
Last Stop : Yuma County

20h50 Film d'action — CANAL+ family
France
La soif de l'or

21h25 Cinéma — TMC
France
Maison de retraite

21h00 la chaine ACTION



Film d'action (Etats-Unis - 1989)

Haute sécurité

Frank Leone n'a plus que six mois à purger avant de retrouver la liberté, la femme qu'il aime, Melissa, et le garage dont il a tant rêvé, symbole d'une nouvelle vie. Mais il est brusquement transféré au pénitencier de Gateway, dont le directeur, Drumgoole, ne lui est pas inconnu. Frank l'a jadis ridiculisé en réussissant une spectaculaire évasion. Drumgoole a bien l'intention de se venger. Leone fait l'objet de mille persécutions, ses amis sont tués ou blessés par de sadiques gardiens ou des prisonniers complices.

22h45

Film de science-fiction (Etats-Unis - 2009)

Star Trek

En 2233, l'univers est bouleversé lorsque le vaisseau amiral de la Fédération des planètes, l'U.S.S. Kelvin, se retrouve face à un bâtiment inconnu surgissant d'une faille temporelle. Dans la confusion, le vaisseau subit des dommages dévastateurs et son capitaine, George Kirk (Chris Hemsworth), est tué dans l'exercice de ses fonctions.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:33	12:24	15:56	18:37	19:59

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:40	12:28	16:00	18:40	20:01

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:54	12:43	16:14	18:54	20:15

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:51	12:34	16:05	18:43	20:01

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:01	12:50	16:21	19:01	20:22

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:06	12:54	16:26	19:05	20:26

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:10	12:57	16:29	19:08	20:29

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8591 – MARDI 15 SEPTEMBRE 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	28°	19°
Oran	26°	20°
Constantine	27°	14°
Ouargla	36°	25°

MASCARADE ÉLECTORALE AU SAHARA OCCIDENTAL

LE SOLIDE FRONT DU REFUS

Face à l'organisation imminente d'élections par le Maroc dans les territoires sahraouis occupés, les détenus politiques du groupe Gdeim Izik appellent le peuple sahraoui à un boycott massif. Cette consultation, qualifiée de parodie politique, vise à masquer la réalité d'un statu quo colonial et à légitimer l'annexion militaire au moment même où le Conseil de sécurité de l'ONU s'apprête à débattre de l'avenir de la Minurso.

Ces élections interviennent dans une conjoncture cruciale pour la cause sahraouie, à quelques semaines du débat sur la question au Conseil de sécurité de l'ONU, où le dossier sur l'avenir de la Mission onusienne chargée de l'organisation d'un référendum d'autodétermination (Minurso) sera posé, plaçant ainsi la communauté internationale devant ses responsabilités historiques et juridiques.
Ces élections ont pour but de créer une façade pseudo-démocratique, destinée à la consommation interne et à présenter une fallacieuse « vérité » électorale et politique aux yeux de la communauté internationale. Il s'agit surtout de légitimer l'annexion du Sahara occidental et de verrouiller toute résistance civile du peuple sahraoui dans ce territoire.
Les dizaines de milliers de colons marocains, devenus résidents illégitimes à El-Ayoun, Smara ou Dakhla et des militaires stationnés dans les casernes et les tranchées sont mobilisés pour noyauter toutes les structures territoriales et falsifier durablement la sociologie politique locale.
Face à cette manœuvre grossière, les prisonniers du groupe Gdeim Izik ont appelé, avant-hier, le peuple sahraoui des territoires occupés du Sahara occidental à boycotter massivement ces élections marocaines. Ils ont également exhorté leurs compatriotes à défendre la conscience révolutionnaire, l'identité nationale et le droit inaliénable à la liberté et à l'indépendance du peuple sahraoui, dressant ainsi un rempart civique contre les ambitions hégémoniques de l'occupant.
Selon un communiqué diffusé par l'Agence sahraouie de presse, les détenus sahraouis ont qualifié les élections marocaines de « manœuvre politique visant à consolider le statu quo colonial », estimant qu'une participation des Sahraouis à ces scrutins sous tutelle étrangère serait une forme pernicieuse de légitimation de l'occupation et d'atteinte irrémédiable à la cause nationale sahraouie.
Les courageux prisonniers de Gdeim Izik ont appelé à rejeter catégoriquement toute forme de normalisation avec les institutions de l'occupation marocaine, soulignant que la résistance du peuple sahraoui restera profondément civile et pacifique, tout en réaffirmant leur attachement indéfectible au Front Polisario, unique représentant légitime du peuple sahraoui reconnu par l'ensemble des instances internationales.
Il est clair que ces élections dans les territoires sahraouis occupés ne seront qu'une parodie électorale orchestrée, alors que la situation humanitaire et des droits de l'homme y demeure catastrophique. Les violations graves de ces droits, en plus de la répression policière systématique des civils sahraouis, sont quotidiennement documentées et dénoncées par les militants locaux malgré les risques immenses encourus.
Depuis plus de dix ans, aucune organisation internationale indépendante, ONG humanitaire ou délégation onusienne n'a d'ailleurs été autorisée à accéder librement dans le territoire sahraoui.
Pire, des journalistes indépendants et des observateurs des droits humains ont été systématiquement refoulés aux frontières à chaque tentative de déplacement.
Le Makhzen a ainsi transformé le territoire sahraoui en une zone de non-droit sous strict embargo, poursuivant avec acharnement les arrestations arbitraires, les restrictions drastiques aux voyages et aux réunions pacifiques, tout en multipliant les représailles ciblées contre tout civil sahraoui osant coopérer ou échanger avec les fonctionnaires de la Minurso ou les défenseurs des droits humains.
Cette situation alarmante a été régulièrement et vigoureusement dénoncée dans les foras et les tribunes diplomatiques étrangères, dont la plus récente a eu lieu à Genève, lors de la soixante-troisième session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU.
Durant ces travaux déterminants, la coordinatrice de l'Observatoire sahraoui des ressources naturelles et de la protection de l'environnement a solennellement déclaré que l'accès indépendant au Sahara occidental occupé demeure hermétiquement restreint depuis des décennies pour le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, les rapporteurs spéciaux des Nations unies, ainsi que pour les journalistes d'investigation et les observateurs internationaux.
Elle a souligné avec force que l'absence totale de contrôle indépendant signifie concrètement que les victimes sont laissées dans un isolement absolu, que la documentation minutieuse des faits devient de plus en plus difficile et que la prévention proactive des violations quotidiennes s'avère extrêmement complexe pour la communauté internationale.
La militante sahraouie a vivement regretté que la Minurso demeure à ce jour la seule mission de maintien de la paix de l'ONU dépourvue de tout mandat spécifique relatif à la surveillance des droits de l'homme, une anomalie juridique qui arrange manifestement Rabat et l'encourage impunément à persister dans ses violations flagrantes des droits des populations sahraouies et d'atteinte caractérisée à leurs libertés fondamentales.

Hachemi B.



Une vérité fallacieuse.

MOSTAGANEM

Le port pionnier de la spécialisation

EN VISITE de travail lundi à Mostaganem, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Saïoud, a officialisé le lancement d'une stratégie nationale novatrice faisant de cette infrastructure portuaire le tout premier site pilote spécialisé du pays, conformément aux Hautes Orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.
Cette orientation stratégique majeure vise notamment à fluidifier et optimiser l'organisation du mouvement des marchandises, à réduire drastiquement la pression exercée sur les autres infrastructures portuaires du pays et à renforcer durablement l'efficacité, la compétitivité et les performances globales de l'activité portuaire nationale.
Au cours de sa visite, le ministre a pris connaissance d'un exposé exhaustif consacré au bilan chiffré de l'activité de cette infrastructure stratégique, ainsi qu'aux principaux projets de développement et investissements structurants déjà réalisés ou en cours de concrétisation. La présentation détaillée a également largement porté sur les perspectives prometteuses de développement du port et sur les moyens modernes envisagés pour accroître substantiellement ses capacités opérationnelles.
Les services des Douanes algériennes ont, de leur côté, présenté un bilan complet et chiffré de l'activité liée au mouvement des passagers durant les années 2024 et 2025, ainsi que pendant le premier semestre de l'année en cours 2026. L'exposé technique a également abordé avec précision la situation des contentieux douaniers et les excellents résultats enregistrés en matière de dynamisme et de recouvrement des recettes publiques. À cette occasion particulière, Saïd Saïoud a salué avec chaleur les résultats tangibles enregistrés au sein du port, qu'il a jugés hautement satisfaisants et en nette progression par rapport à la situation constatée lors de sa précédente inspection.
Il a ainsi tenu à mettre en avant les efforts méritoires consentis par les différents intervenants de la chaîne logistique, notamment les autorités locales, les services de sécurité, les Douanes, la Gendarmerie nationale et les autres organismes institutionnels concernés.
Le ministre a également relevé avec satisfaction les travaux d'envergure déjà achevés, notamment l'aménagement moderne des plateformes de stockage et des deux quais principaux, ainsi que l'opération réussie de réhabilitation du quai sec. Il a, dans ce cadre précis, souligné la contribution remarquable des entreprises nationales et des bureaux d'études algériens à la concrétisation exemplaire de ces chantiers de modernisation.
Les prochaines étapes cruciales du programme portent notamment sur la réalisation future d'un quai moderne offrant une profondeur d'eau pouvant atteindre 15 mètres, une infrastructure de pointe spécifiquement destinée à permettre l'accueil sécurisé de grands navires à forte capacité de chargement. Le programme de développement prévoit également l'augmentation sensible des capacités de stockage, le renforcement continu du dispositif de sécurité et des infrastructures numériques de pointe, ainsi que la mise en place effective du guichet unique afin de simplifier drastiquement les procédures administratives et d'améliorer la qualité globale des services rendus.
Le ministre a, par ailleurs, insisté avec insistance sur la nécessité impérative de renforcer la coordination opérationnelle entre les différents services intervenant au sein du port. L'objectif primordial est de garantir une fluidité exemplaire des procédures douanières et logistiques et une prise en charge hautement efficace des flux continus de marchandises et de passagers, tout en optimisant en permanence les performances économiques globales de l'infrastructure.
Au terme de sa visite de travail, Saïd Saïoud a renouvelé ses sincères remerciements aux autorités locales, aux cadres dirigeants et aux travailleurs dévoués du port de Mostaganem, ainsi qu'aux vaillants services de sécurité. Il a chaleureusement salué leurs efforts constants pour hisser les performances opérationnelles du port et consolider durablement son rôle économique, commercial et logistique au service direct de la wilaya et de ses habitants.

Brahim Mazi